

CATALOGUE FORMATION 2024.



AFPPENN.

formation professionnelle réseaux électricité gaz



Créé en 1972, le centre de formation s'est étendu pour offrir aux stagiaires, un environnement de travail optimal.

L'AFPPENN dispose de salles de cours, d'ateliers et de réseaux pédagogiques.

Plusieurs terrains d'entraînement permettent de trouver tout type de configuration de réseaux HTA et BT.

Le centre de formation et ses formateurs sont agréés par le Comité des Travaux Sous Tension en BT.

Nous sommes certifiés QUALIOPi depuis septembre 2021, cette certification est un gage de qualité.

La performance d'une entreprise est toujours le reflet de sa politique de formation.

Quelle soit initiale ou continue, la formation des hommes constitue le meilleur investissement de l'entreprise.

Pour les entreprises de la branche électricité et gaz ou les collectivités locales, qu'il s'agisse de la production, de la distribution, de la construction des réseaux, l'évolution des techniques et des réglementations rend indispensable la mise en place d'un plan de formation au sein de l'entreprise.

L'AFPPENN vous apporte des solutions personnalisées et adaptées à vos besoins.



L'AFPPENN a la capacité d'accueillir certaine situation de handicap.

N'hésitez pas à contacter notre référent handicap afin d'étudier la mise en place d'une compensation adéquat.



Notre référente handicap est Géraldine DECOURTIL, 02.37.91.80.40.

AGREMENT ET CERTIFICATIONS AFPPENN



Certificat en cours :
Date d'expiration :
Numéro de certificat :

3 Novembre 2022
8 Septembre 2024
10477642

Première(s) approbation(s) :
RNQ-Décret 2019-565 - 9 Septembre 2021

Certificat de conformité

Nous attestons que les dispositions relatives aux actions de formation professionnelle de la société :

AFPPENN

12, rue JF Kennedy, 28110 Luce, France

N° Déclaration d'activité : 24280146228

Ont été approuvées par la société LRQA selon les exigences du programme de certification suivant :

- Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle
- Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences
- Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail
- Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité
- Arrêté du 7 décembre 2020 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance
- Décret n°2021-1581 du 28 Décembre 2021 et Arrêté du 30 décembre 2021 portant sur des prorogations de délais réglementaires
- Guide de lecture du référentiel national selon la dernière version en vigueur
- Méthodologie Audit LRQA Certification RNQ selon la dernière version en vigueur

Numéro(s) d'approbation : RNQ-Décret 2019-565 – 00032472

Ce certificat n'est valable que s'il est accompagné de l'annexe portant le même numéro, et sur laquelle figure la liste des sites correspondant à l'approbation.

Ce certificat de conformité concerne :

Actions de formation

Paul Graaf

Area Operations Manager, Europe

Emis par : LRQA France SAS

LRQA Group Limited, its affiliates and subsidiaries and their respective officers, employees or howsoever provided, unless that person has signed a contract with the relevant LRQA entity is liability is exclusively on the terms and conditions set out in that contract.
Issued by : LRQA France SAS, Tour Swiss Life, 1 Boulevard Marquis Vivier Merle, Cedex 03, 65



**COMITE DES
TRAVAUX
SOUS TENSION**

Certificat d'agrément

Numéro d'agrément : 2022-2-1/2

Organisme de formation : AFPPENN

Centre de formation : LUCE (28)

A été évalué et jugé conforme aux exigences de la procédure d'agrément des organismes de formation aux Travaux sous Tension approuvée le 7 juin 2017, pour la mise en œuvre des modules de formation TST BT suivants :

BASE
EME EME-RAC EME-HAB
SOU-CIS
AER AER-BRT AER-EP
TER-IND TER-COL TER-COL2 TER-APP
CCA BAT BAT-NET

Ce certificat d'agrément couvre la période
du 01 décembre 2023 au 31 décembre 2025.

CURSUS TRAVAUX SOUS TENSION (TST-BT)

Le cursus est composé de :

- **Un module de BASE** qui constitue une première approche des travaux sous tension. Il permet d'acquérir les compétences nécessaires pour préparer et réaliser en tant qu'exécutant des activités limitées sur les ouvrages de type « Emergence ».

Une appréciation d'aptitude positive à l'issue de ce module ouvre la possibilité pour l'apprenant de suivre un ou plusieurs des modules de formation spécifiques.

- **Des modules spécifiques** aux différents types d'ouvrages et technologies de matériels de réseaux.

Compléments du module de base ils permettent d'acquérir les compétences nécessaires pour préparer et réaliser des activités sur les ouvrages suivants :

EME	Ouvrage en émergence.
EME RAC	Ouvrage en émergence limité au raccordement.
SOU CIS	Ouvrage souterrain limité au câble à isolation synthétique.
SOU CPI	Ouvrage souterrain en câble à isolation au papier imprégné.
AER	Ouvrage aérien.
AER BRT	Ouvrage aérien limité au branchement aérien et aéro-souterrain.
AER PCT	Ouvrage aérien limité à la protection de chantier de tiers.
AER EP	Ouvrage aérien limité à l'éclairage public.
AER CCFC	Ouvrage aérien limité à la pose de coupe circuit fusible cylindrique.
TER IND	Ouvrage terminal individuel.
TER COL 2	Colonne électrique.

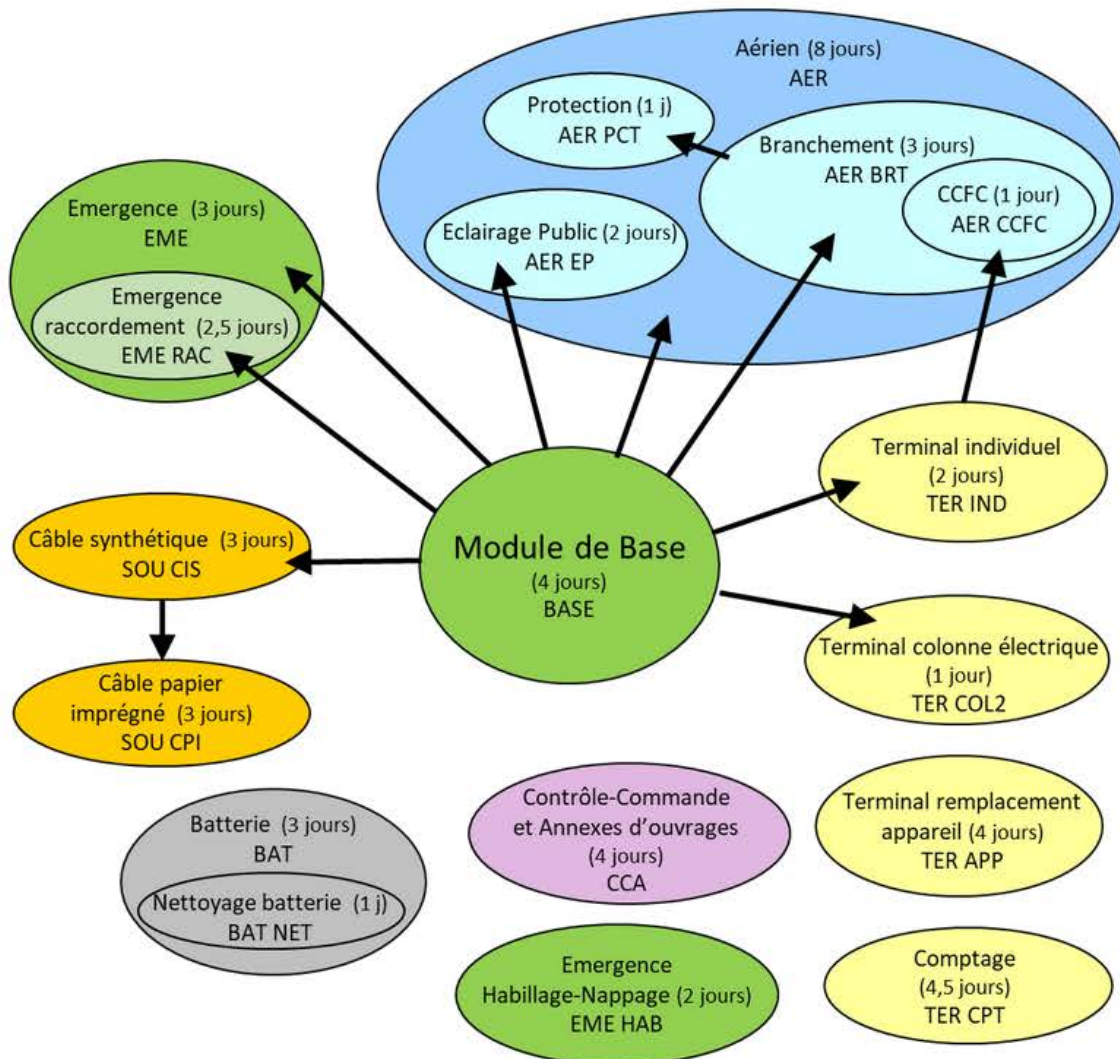
- **Des modules indépendants** dont l'accès n'est pas conditionné par un suivi préalable du module de base.

Un module indépendant ne permet pas d'accéder directement à un module spécifique sans avoir suivi le module de base.

Ils permettent d'acquérir les compétences nécessaires pour préparer et réaliser des activités sur les ouvrages suivants :

TER CPT	Comptage direct ou sur réducteur sur ouvrage terminal.
TER APP	Remplacement d'appareil sur ouvrage terminal.
CCA	Contrôle-commande et annexes d'ouvrages.
BAT	Batteries.
BAT NET	Batteries limité au nettoyage.
EME HAB	Emergence limité à l'habillage – nappage.

ROSACE DES FORMATIONS TRAVAUX SOUS TENSION (TST-BT)



TST BT sur les ouvrages Modules spécifiques

2005	MODULE TST BT EMERGENCE (EME) B1T	Voir
2015	Module TST BT EME HAB	Voir
2020	MODULE FONDAMENTAUX TST BT	Voir
2030	MODULE TST BT AERIEN ÉCLAIRAGE PUBLIC (AER-EP) B1T	Voir
2040	MODULE TST BT - AERIEN RESEAU (AER RES) B1T	Voir
2050	MODULE TST BT BRANCHEMENT AERIEN ET AERO-SOUTERRAIN (AER-BRT) B1T	Voir
2060	MODULE TST BT TERMINAL $\leq 36\text{kVA}$ (TER) B2T	Voir
2070	Module TST BT CCA	Voir
2075	Module TST BT BAT	Voir
2080	MODULE TST BT SOUTERRAIN (SOU) B1T	Voir

TST BT sur les ouvrages Coursus de formation

2013	Cursus TST BT Jeunes monteurs tout ouvrages FONDAMENTAUX + AER (BRT+EP+RES) + EME + TER + SOU	Voir
2017	Cursus TST BT Jeunes monteurs tout ouvrages FONDAMENTAUX + AER (BRT+EP+RES) + EME + TER	Voir

TST BT sur les ouvrages Maintien du professionnalisme

2100	Module TST BT AER	Voir
2101	Module TST BT AER EP	Voir
2102	Module TST BT AER - EME - SOU CIS	Voir
2103	Module TST BT EME - SOU CIS	Voir
2104	Module TST BT AER - EME	Voir
2105	Module TST BT EME	Voir
2106	Module TST BT AER - EME - TER IND	Voir
2107	Module TST BT TER IND	Voir
2108	Module TST BT EME - TER IND	Voir
2110	Module TST BT AER BRT	Voir
2111	Module TST BT SOU CIS	Voir
2114	Module TST BT CCA	Voir
2115	Module TST BT AER - EME - TER IND - SOU CIS	Voir
2119	Module TST BT EME HAB	Voir
2120	Module TST BT BAT	Voir
2121	Module TST BT CCA - BAT	Voir
2126	Module TST BT : AER + EME RAC + TER IND + TER COL 2	Voir
2127	Module TST BT TER COL 2	Voir

Exploitation et conduite des réseaux HTA et BT

4100	Manœuvres HTA	Voir
4700	Consignation sur réseaux HTA et BT	Voir
4700-1	Consignation sur réseaux HTA 1er tronçon	Voir
4710	Maintien du professionnalisme consignation sur réseaux HTA et BT	Voir
4720	Dépannages sur réseau HTA et BT hors tension	Voir
5025	Chargé d'exploitation / Chargé de conduite	Voir
5025-1	Chargé d'exploitation	Voir
5027	Maintien du professionnalisme Chargé d'exploitation / Chargé de conduite	Voir

8006	Aspects technique métier	Voir
8007	Formation initiale d'électricité	Voir
8008	Découvrir le réseau de distribution publique	Voir
8009	Electrotechnique de réseau	Voir
8009.1	Electrotechnique de réseau : approfondissement	Voir
8009.2	Détecteurs de défauts HTA	Voir
8200	Mise en œuvre et mesures des prises de terre	Voir

Règlementation, prévention et sécurité

2000	Information encadrement TST-BT	Voir
2000-1	Rôle et responsabilités du chargé de travaux	Voir
2000-2	Observateur encadrement TST-BT dans le périmètre d'activité	Voir
2011	Initiation aux travaux en hauteur et descente d'urgence	Voir
2016	Maintien du professionnalisme travaux en hauteur et descente d'urgence	Voir
8003	Maintien du professionnalisme à la norme NF C 18-510 ou FD C 18-510-1 - Electriciens	Voir
8003-01	Maintien du professionnalisme à la norme NF C 18-510 ou FD C 18-510-1 - (Equivalent ADNT3001)	Voir
8003-02	Maintien du professionnalisme à la norme NF C 18-510 ou FD C 18-510-1 - Non Electriciens	Voir
8003-03	Maintien du professionnalisme à la norme NF C 18-510 ou FD C 18-510-1 - Electriciens (Encadrants)	Voir
8010	Habilitation électrique - Electriciens	Voir
8010-01	Habilitation aux risques électrique en fouille - HF BF	Voir
8011	Habilitation électrique - Non électriciens	Voir
8100	Améliorer votre audit de chantier	Voir
8101	Professionnalisation du manager de l'audit de chantier	Voir
8401	Etude d'ouvrage - Le contexte réglementaire	Voir
8402	Etude d'ouvrage - souterrains HTA et postes HTA/BT	Voir
8403	Etude d'ouvrage - souterrains BT, branchements individuels et collectifs	Voir
8404	Etude d'ouvrage - souterrains BT, branchements à puissance limitée et surveillée	Voir
8405	Etude d'ouvrage - Les colonnes électriques	Voir

Exploitation et conduite de poste HTB et HTA

4501	Exploitation et conduite de postes HTB/HTA	Voir
4502	Maintien du professionnalisme exploitation et conduite de postes HTB/HTA	Voir
4503	Consignation des postes HTB/HTA	Voir
4504	Maintien du professionnalisme consignation des postes HTB/HTA	Voir

Moyen de réalimentation de la clientèle

4600	Mise en œuvre des groupes électrogènes mobiles.	Voir
------	---	----------------------

Câbles réseaux souterrains HTA BT

4015	Câbles HTA à isolation synthétique	Voir
4017	Câble HTA CIS-CPI	Voir
4019	Maintien du professionnalisme câble HTA à isolation synthétique	Voir
4021	Montage des accessoires souterrains BT sur câbles BT CIS	Voir
4022	Maintien du professionnalisme en confection d'accessoires BT CIS	Voir

Eclairage public

3550	Projet et études d'installations d'éclairage public	Voir
3551	Projet et études d'installations d'éclairage public Niveau confirmé	Voir
3560	Entretien, mise en conformité et dépannage réseau EP	Voir

Développement professionnel

5016	Agent de maîtrise	Voir
5200	Jeunes cadres – Jeunes techniciens	Voir

Droit social / RH

0001	Les clés du cadre social et réglementaire des IEG	Voir
0002	Le pouvoir disciplinaire dans les IEG	Voir
0003	La paie dans les IEG	Voir



TST BT sur les ouvrages Modules spécifiques

2005 - MODULE TST BT EMERGENCE (EME) B1T

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPPENN

911 €

Site Client

	Objectifs : Ce module s'inscrit dans le cursus global de formation des opérateurs TST BT validé par le comité des Travaux Sous Tension. Il décrit la formation de l'opérateur devant réaliser des travaux TST BT sur des ouvrages de type EMERGENCE en parfaite maîtrise des risques d'électrisation et de court-circuit.	
	Apports théoriques : Apport théorique sur la réglementation : FD C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ... Apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages	
	Apports pratiques : Raccordement sous tension d'un câble de section $\geq 95\text{mm}^2$ dans une grille non IP2X. Préparation avec analyse des risques et de l'état du tableau BT (selon instruction employeur) et pose d'un départ monobloc sur un tableau type TUR sous tension. Reprise d'une extrémité de câble de section $\geq 95\text{mm}^2$. Confection d'une EJAS sous tension avec vérification des concordances de phases. Remplacement de la GFC avec maintien alimentation. (Pose de shunts en FT).	
	Pré-requis : Le module est accessible aux opérateurs ayant validé le module « Fondamentaux des TST BT » dans les 12 derniers mois ou étant déjà habilités B1T sur un autre type d'ouvrage. (TER, AER BRT, AER EP OU SOU). L'employeur s'engage à fournir un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail. L'employeur s'engage à inscrire en formation le personnel satisfaisant aux conditions et pré-requis ci-après : - mettre en oeuvre les prescriptions de sécurité définies par le recueil d'instructions de sécurité électrique pour les ouvrages FD C18-510-1 dans le type d'ouvrage considéré. - maîtriser la mise en oeuvre hors tension des travaux sur les émergences, notamment sur des câbles de section supérieure à 35 mm^2 (habilitation B1 minimum). - connaître la technologie et la terminologie des ouvrages EME (tableau BT de poste HTA/BT, grille de fausse coupure, ...). - la participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés. Le participant doit avoir au moins 18 ans. Ces pré-requis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.	3 jour(s) , 21 heures
	Modalités d'évaluation : Une évaluation théorique et pratique permettant de mesurer la progression individuelle des participants est réalisée. L'évaluation pratique est basée sur une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST. Elle est réalisée lors des différentes mises en situation et formalisée. L'évaluation théorique finale est réalisée par un quiz comportant au minimum 20 questions sur les connaissances. Conformément au FD C 18-510-1, L'organisme de formation délivre à l'employeur du stagiaire un « avis après formation » motivé. Cet Avis ouvre la possibilité pour l'employeur d'habiliter l'opérateur en tant qu'Exécutant B1T sur les ouvrages de type Emergence.	Tout opérateur appelé à réaliser des travaux sous tension.
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.	Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.



TST BT sur les ouvrages Modules spécifiques

2015 - Module TST BT EME HAB

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPPENN

629 €

Site Client

	Objectifs : Acquérir les compétences nécessaires pour la préparation à l'habilitation d'indice "T" sur les ouvrages de type émergence (limité à l'habillage –nappage).	 2 jour(s) , 14 heures Tout opérateur appelé à réaliser des travaux sous tension. Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.
	Apports théoriques : Apport théorique sur la réglementation : FD C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ... Apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages	
	Apports pratiques : Habillage d'une grille fausse coupure ou d'étoilement.	
	Pré-requis : L'employeur s'engage, par écrit, à inscrire en formation le personnel satisfaisant aux conditions et pré-requis ci-après : - posséder les notions d'électrotechnique suivantes : tensions, courants, puissances, impédances d'un circuit électrique triphasé. - avoir reçu une formation aux risques électriques. - mettre en œuvre les prescriptions de sécurité définies par le recueil d'instructions de sécurité électrique pour les ouvrages UTE C18-510-1 dans le type d'ouvrage considéré. - connaître la technologie et la terminologie des ouvrages EME (grille de fausse coupure, grille de repiquage, ...). La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés. Le participant doit avoir au moins 18 ans et posséder un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail. Ces pré-requis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.	
	Modalités d'évaluation : Une évaluation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation pratique sera réalisée lors des différentes mises en situation. Elle permettra, à partir d'une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST, de déterminer l'aptitude ou la non aptitude du stagiaire à pratiquer les activités sous tension. L'AFPPENN délivrera en conséquence à l'employeur du participant, l'appréciation motivée qui en découle.	
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.	



TST BT sur les ouvrages Modules spécifiques

2020 - MODULE FONDAMENTAUX TST BT

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPPENN

1 180 €

Site Client

	Objectifs : Ce module s'inscrit dans le cursus global de formation des opérateurs TST BT validé par le Comité des Travaux Sous Tension. Il décrit la formation de l'opérateur devant réaliser des TST BT sur des ouvrages en maîtrisant les risques d'électrisation et de court-circuit. Ce module n'est pas suffisant pour la délivrance d'une habilitation d'indice « T ». Il devra être complété par un module spécifique sur les types d'ouvrage Aérien (AER), Emergence (EME), Souterrain (SOU) ou Terminal (TER).	
	Apports théoriques : Apport théorique sur la réglementation : FD C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ... Apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages.	
	Apports pratiques : Mise en Situation sur un ouvrage Emergence (EME) Non IP2X (*) et IP2X. Mise en Situation sur un ouvrage Terminal Individuel (TER). Mise en Situation sur un ouvrage Aérien (AER réseau nu et torsadé) . Ouvrage Souterrain (SOU). Evaluation pratique par mise en situation sur un Ouvrage (EME).	
	Pré-requis : L'employeur s'engage à fournir un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail. L'employeur s'engage à inscrire en formation le personnel satisfaisant aux conditions et pré-requis ci-après : - posséder les notions d'électrotechnique suivantes : tensions, courants, puissances, impédances d'un circuit électrique triphasé. - le module est accessible aux opérateurs ayant reçu une formation aux risques électriques conformément au FD C 18-510-1 et étant en possession d'une habilitation B1 (ou d'un avis après formation équivalent) a minima sur un des types d'ouvrages considérés. Le participant doit avoir au moins 18 ans. La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés. Ces pré-requis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.	4 jour(s) , 28 heures Tout opérateur appelé à réaliser des travaux sous tension.
	Modalités d'évaluation : Une évaluation théorique et pratique permettant de mesurer la progression individuelle des participants est réalisée. L'évaluation pratique est basée sur une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST. Elle est réalisée lors des différentes mises en situation et formalisée. L'évaluation pratique finale est réalisée lors de l'exercice n°5. L'évaluation théorique finale est réalisée par un quiz comportant au minimum 20 questions. L'ensemble des évaluations réalisées permettra à l'organisme de formation de délivrer un « avis après formation » conforme aux attendus du FD C 18 510 - 1. Cet Avis ouvre la possibilité au stagiaire de poursuivre son cursus de formation TST BT vers un module spécifique dans un délai maximum de 12 mois. Passé ce délai, le stagiaire devra valider une nouvelle fois le module FONDAMENTAUX DES TST.	Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.	

TST BT sur les ouvrages Modules spécifiques

2030 - MODULE TST BT AERIEN ÉCLAIRAGE PUBLIC (AER-EP) B1T

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPPENN

944 €

Site Client

	Objectifs : Ce module s'inscrit dans le cursus global de formation des opérateurs TST BT validé par le comité des Travaux Sous Tension. Il décrit la formation de l'opérateur devant réaliser des travaux TST BT sur des ouvrages de type AERIEN ECLAIRAGE PUBLIC et BRANCHEMENT EP, en parfaite maîtrise des risques d'électrification et de court-circuit.	
	Apports théoriques : Apport théorique sur la réglementation : FD C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ... Apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages	
	Apports pratiques : Raccordement d'un branchement aéro-souterrain sur réseau isolé par la méthode de travail au contact. Déraccordement / raccordement d'un branchement aérien sur réseau nu par la méthode de travail au contact. Pose et Dépose d'un foyer E.P., raccordement et déraccordement à un neutre commun sur un réseau nu par la méthode de travail au contact. Déraccordement / raccordement d'une armoire E.P. $\leq 35\text{mm}^2$ ou un coffret de branchement dans une émergence réseau (REMBT, GFC, CGV, CIBE grand volume, ...).	
	Pré-requis : Le module est accessible aux opérateurs ayant validé le module « Fondamentaux des TST BT » dans les 12 derniers mois ou étant déjà habilités à minima B1T sur un autre type d'ouvrage (TER, EME, AER BRT ou SOU). L'employeur s'engage à fournir un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail. L'employeur s'engage à inscrire en formation le personnel satisfaisant aux conditions et pré-requis ci-après : - mettre en oeuvre les prescriptions de sécurité définies par le recueil d'instructions de sécurité électrique pour les ouvrages FD C18-510-1 dans le type d'ouvrage considéré. - maîtriser la mise en oeuvre hors tension des travaux sur les réseaux aériens d'éclairage public (habilitation B1 minimum). - maîtriser la réglementation des travaux en hauteur et savoir mettre en oeuvre différents moyens d'ascension. (notamment échelles et grimpettes). La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés. Le participant doit avoir au moins 18 ans. Ces pré-requis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.	3 jour(s) , 21 heures  Tout opérateur appelé à réaliser des travaux sous tension. 
	Modalités d'évaluation : Une évaluation théorique et pratique permettant de mesurer la progression individuelle des participants est réalisée. L'évaluation pratique est basée sur une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST. Elle est réalisée lors des différentes mises en situation et formalisée. L'évaluation théorique finale est réalisée par un quiz comportant au minimum 20 questions. L'ensemble des évaluations réalisées permettra à l'organisme de formation de délivrer un « avis après formation » conforme aux attendus du FD C 18 510 - 1. Cet Avis ouvre la possibilité pour l'employeur d'habiliter l'opérateur en tant qu'Exécutant B1T sur les ouvrages de type Aérien EP et Emergence $\leq 35\text{mm}^2$ limité à l'alimentation des branchements d'Eclairage Public. Si le stagiaire ascensionne seulement avec une PEMP merci de le faire venir avec. Dans ce cas, il y aura une restriction « Uniquement PEMP ».	Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.	



2040 - MODULE TST BT - AERIEN RESEAU (AER RES) B1T

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPPENN

1 233 €

Site Client

	Objectifs : Ce module s'inscrit dans le cursus global de formation des opérateurs TST BT validé par le comité des Travaux Sous Tension. Il décrit la formation de l'opérateur devant réaliser des travaux TST BT sur des ouvrages de type AERIEN RESEAU en parfaite maîtrise des risques d'électrisation et de court-circuit.	
	Apports théoriques : Apport théorique sur la réglementation : FD C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ... Apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages	
	Apports pratiques : Habillage du réseau (éléments de protection : E.P.) et les différents matériels en FT. Habillage du réseau nu et mise en œuvre de la protection de chantier de tiers (P.C.T.). Ancrage et réglage du réseau torsadé T70 dans réseau nu. Raccordement du réseau T70 sur réseau nu. Basculement de la RAS du réseau nu sur réseau torsadé avec maintien de la continuité de fourniture (mise en œuvre des shunts). Suppression par déconnexion liaison Nu / Torsadé et confection de fin de réseau.	
	Pré-requis : Le module est accessible aux opérateurs ayant obtenu un avis favorable en sortie de module " AER BRT ". L'employeur s'engage à fournir un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail. L'employeur s'engage à inscrire en formation le personnel satisfaisant aux conditions et pré-requis ci-après : - mettre en oeuvre les prescriptions de sécurité définies par le recueil d'instructions de sécurité électrique pour les ouvrages FD C18-510-1 dans le type d'ouvrage considéré. - maîtriser la mise en œuvre hors tension des travaux sur les réseaux aériens, branchements aériens et aéro-souterrains (habilitation B1 minimum). - maîtriser la réglementation des travaux en hauteur et savoir mettre en oeuvre différents moyens d'ascension (notamment échelles et grimpettes). La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés. Le participant doit avoir au moins 18 ans. Ces pré-requis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.	3.5 jour(s) , 25 heures  Tout opérateur appelé à réaliser des travaux sous tension. 
	Modalités d'évaluation : Une évaluation théorique et pratique permettant de mesurer la progression individuelle des participants est réalisée. L'évaluation pratique est basée sur une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST. Elle est réalisée lors des différentes mises en situation et formalisée. L'évaluation théorique finale est réalisée par un quiz comportant au minimum 20 questions. L'ensemble des évaluations réalisées permettra à l'organisme de formation de délivrer un « avis après formation » conforme aux attendus du FD C 18 510 - 1. Cet Avis ouvre la possibilité pour l'employeur d'habiliter l'opérateur en tant qu'Exécutant B1T sur les ouvrages de type Aérien Réseau. Si le stagiaire ascensionne seulement avec une PEMP merci de le faire venir avec. Dans ce cas, il y aura une restriction « Uniquement PEMP ».	Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.	

TST BT sur les ouvrages Modules spécifiques

2050 - MODULE TST BT BRANCHEMENT AERIEN ET AERO-SOUTERRAIN (AER-BRT) B1T

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPPENN

901 €

Site Client

	Objectifs : Ce module s'inscrit dans le cursus global de formation des opérateurs TST BT validé par le comité des Travaux Sous Tension. Il décrit la formation de l'opérateur devant réaliser des travaux TST BT de branchement sur des ouvrages de type AERIEN, AERO-SOUTERRAIN et EMERGENCE $\leq 35\text{mm}^2$ en parfaite maîtrise des risques d'électrification et de court-circuit.	
	Apports théoriques : Apport théorique sur la réglementation : FD C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ... Apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages	
	Apports pratiques : * Raccordement d'un branchement aéro-souterrain sur réseau isolé par la méthode de travail au contact. * Raccordement / débranchement d'un branchement provisoire sur réseau nu par la méthode de travail à distance (mise en œuvre des porte-connecteur). * Débranchement / raccordement d'un branchement aérien sur réseau nu par méthode de travail au contact. Coupure en charge d'un réseau aérien. * Débranchement/raccordement branchement de section inférieure ou égal à 35mm^2 dans une émergence (n'assurant plus la fonction IP2X) du type Grille Fausse Coupure, Grille d'Etoilement, Raccordement Emergent Modulaire Basse Tension, ...	
	Pré-requis : Le module est accessible aux opérateurs ayant validé le module « Fondamentaux des TST BT » dans les 12 derniers mois ou étant déjà habilités B1T sur un autre type d'ouvrage. (TER, EME ou SOU). * L'employeur s'engage à fournir un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail. * L'employeur s'engage à inscrire en formation le personnel satisfaisant aux conditions et pré-requis ci-après : - mettre en œuvre les prescriptions de sécurité définies par le recueil d'instructions de sécurité électrique pour les ouvrages FD C18-510-1 dans le type d'ouvrage considéré. - maîtriser la mise en œuvre hors tension des travaux sur les branchements aériens et aéro-souterrains (habilitation B1 minimum). - maîtriser la réglementation des travaux en hauteur et savoir mettre en œuvre différents moyens d'ascension (notamment échelles et grimpettes). * La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés. * Le participant doit avoir au moins 18 ans. Ces pré-requis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.	3 jour(s) , 21 heures  Tout opérateur appelé à réaliser des travaux sous tension.
	Modalités d'évaluation : Une évaluation théorique et pratique permettant de mesurer la progression individuelle des participants est réalisée. * L'évaluation pratique est basée sur une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST. Elle est réalisée lors des différentes mises en situation et formalisée. * L'évaluation théorique finale est réalisée par un quiz comportant au minimum 20 questions. * L'ensemble des évaluations réalisées permettra à l'organisme de formation de délivrer un « avis après formation » conforme aux attendus du FD C 18 510 - 1. * Cet Avis ouvre la possibilité pour l'employeur d'habiliter l'opérateur en tant qu'Exécutant B1T sur les ouvrages de type Branchement Aérien, Aéro-Souterrain y compris la pose/dépose d'accessoires de branchement (Exemple Coupe Circuit Fusible Cylindrique), et Emergences $\leq 35\text{mm}^2$. * Par équivalence, cet avis ouvre également la possibilité pour l'employeur d'habiliter l'opérateur en tant qu'Exécutant B1T sur les ouvrages Terminaux limité à la connexion/déconnexion des bornes I.R.V.E. (Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques) et sur les ouvrages de type Aérien Branchement EP. Si le stagiaire ascensionne seulement avec une PEMP merci de le faire venir avec. Dans ce cas, il y aura une restriction « Uniquement PEMP ».	 Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.	



TST BT sur les ouvrages Modules spécifiques

2060 - MODULE TST BT TERMINAL $\leq 36\text{kVA}$ (TER) B2T

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPPENN

629 €

Site Client

	Objectifs : Ce module s'inscrit dans le cursus global de formation des opérateurs TST BT validé par le comité des Travaux Sous Tension. Il décrit la formation de l'opérateur devant réaliser des TST BT sur des ouvrages de type TERMINAL en position d'exécutant (B1T) ou de chargé de travaux (B2T) travaillant seul, en parfaite maîtrise des risques d'électrification et de court-circuit.	
	Apports théoriques : Apport théorique sur la réglementation : FD C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ... Apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages	
	Apports pratiques : Dépose d'un panneau de comptage triphasé par sectionnement et pose d'un nouveau tableau (mono ou tri). Raccordement d'une dérivation individuelle dans un distributeur d'étage. Vérification du serrage des bornes de connexion du distributeur d'étage. Remplacement d'un appareil avec conducteur de neutre non interruptible.	
	Pré-requis : Le module est accessible aux opérateurs ayant validé le module « Fondamentaux des TST BT » dans les 12 derniers mois ou étant déjà habilités à minima B1T sur un autre type d'ouvrage (AER, EME ou SOU). L'employeur s'engage à fournir un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail. L'employeur s'engage à inscrire en formation le personnel satisfaisant aux conditions et pré-requis ci-après : - mettre en œuvre les prescriptions de sécurité définies par le recueil d'instructions de sécurité électrique pour les ouvrages FD C18-510-1 dans le type d'ouvrage considéré. - maîtriser la mise en œuvre hors tension des travaux sur les ouvrages terminaux (habilitation B1 minimum). La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés. Le participant doit avoir au moins 18 ans. Ces pré-requis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.	2 jour(s) , 14 heures Tout opérateur appelé à réaliser des travaux sous tension.
	Modalités d'évaluation : Une évaluation théorique et pratique permettant de mesurer la progression individuelle des stagiaires est réalisée. L'évaluation pratique est basée sur une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST. Elle est réalisée lors des différentes mises en situation et formalisée. L'évaluation théorique finale est réalisée par un quiz comportant au minimum 20 questions. L'ensemble des évaluations réalisées permettra à l'organisme de formation de délivrer un « avis après formation » conforme aux attendus du FD C 18 510 - 1. Cet avis ouvre la possibilité pour l'employeur d'habiliter l'opérateur à minima B1T ou B2T travaillant seul sur l'ouvrage de type Terminal $\leq 36\text{kVA}$. Il permet également le sectionnement et la déconnexion amont CCPI sur panneau de comptage, ainsi que la manœuvre des Coupe Circuit Fusible Cylindrique (C.C.F.C.).	Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.	

TST BT sur les ouvrages Modules spécifiques

2070 - Module TST BT CCA

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPPENN

1 758 €

Site Client

	Objectifs : Acquérir les compétences nécessaires pour la préparation à l'habilitation d'indice "T" sur les ouvrages de type contrôle commande et annexes d'ouvrages.	
	Apports théoriques : Apport théorique sur la réglementation : FD C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ... Apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages	
	Apports pratiques : Remplacement d'une bobine de contacteur de puissance. Remplacement d'un disjoncteur ou de son embase. Connexion, déconnexion d'un câble sur un jeu de barres. Remplacement d'une borne sur un bornier de tranche avec maintien de la continuité d'alimentation. Habillage et nappage d'un tableau BT de poste HTA/BT.	
	Pré-requis : L'employeur s'engage, par écrit, à inscrire en formation le personnel satisfaisant aux conditions et pré-requis ci-après : - posséder les notions d'électrotechnique suivantes : tensions, courants, puissances, impédances d'un circuit électrique triphasé. - avoir reçu une formation aux risques électriques. - mettre en œuvre les prescriptions de sécurité définies par le recueil d'instructions de sécurité électrique pour les ouvrages UTE C18-510-1 dans le type d'ouvrage considéré. - connaître la technologie des matériels et appareillages utilisés en CCA. - connaître la technologie des tableaux BT des postes HTA/BT (*). - réaliser des travaux élémentaires hors tension sur les ouvrages de type CCA. - savoir utiliser un multimètre. - savoir lire les schémas de câblage des circuits de contrôle-commande. La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés. Le participant doit avoir au moins 18 ans et posséder un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail. Ces pré-requis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.	4 jour(s) , 28 heures Tout opérateur appelé à réaliser des travaux sous tension.
	Modalités d'évaluation : Une évaluation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation pratique sera réalisée lors des différentes mises en situation. Elle permettra, à partir d'une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST, de déterminer l'aptitude ou la non aptitude du stagiaire à pratiquer les activités sous tension. L'AFPPENN délivrera en conséquence à l'employeur du participant, l'appréciation motivée qui en découle.	
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.	Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.

TST BT sur les ouvrages Modules spécifiques

2075 - Module TST BT BAT

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPPENN

1 121 €

Site Client

	Objectifs : Acquérir les compétences nécessaires pour la préparation à l'habilitation d'indice "T" sur les ouvrages de type batteries et leurs liaisons BAT.	
	Apports théoriques : Apport théorique sur la réglementation : FD C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ... Apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages	
	Apports pratiques : Brossage, nettoyage des bornes et corps de batterie. Connexion et déconnexion d'une batterie reliée à un moyen de coupure existant. Remplacement d'un ou plusieurs éléments de batteries. Connexion et déconnexion d'une batterie sans moyen de coupure préexistant.	
	Pré-requis : L'employeur s'engage, par écrit, à inscrire en formation le personnel satisfaisant aux conditions et pré-requis ci-après : - posséder des notions élémentaires d'électrotechnique applicables sur les batteries (tension, courant, capacité, résistance). - avoir reçu une formation aux risques électriques. - mettre en œuvre les prescriptions de sécurité définies par le recueil d'instructions de sécurité électrique pour les ouvrages UTE C18-510-1 dans le type d'ouvrage considéré. - connaître la technologie, la terminologie des ouvrages BAT et les schémas associés. - savoir lire les schémas de câblage des circuits de contrôle-commande. La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés. Le participant doit avoir au moins 18 ans et posséder un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail. Ces pré-requis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.	 3 jour(s) , 21 heures  Tout opérateur appelé à réaliser des travaux sous tension. 
	Modalités d'évaluation : Une évaluation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation pratique sera réalisée lors des différentes mises en situation. Elle permettra, à partir d'une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST, de déterminer l'aptitude ou la non aptitude du stagiaire à pratiquer les activités sous tension. L'AFPPENN délivrera en conséquence à l'employeur du participant, l'appréciation motivée qui en découle.	
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.	Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.



TST BT sur les ouvrages Modules spécifiques

2080 - MODULE TST BT SOUTERRAIN (SOU) B1T

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPPENN

1 381 €

Site Client

	Objectifs : Ce module s'inscrit dans le cursus global de formation des opérateurs TST BT validé par le comité des Travaux Sous Tension. Il décrit la formation de l'opérateur devant réaliser des travaux TST BT sur des ouvrages de type SOUTERRAIN en parfaite maîtrise des risques d'électrisation et de court-circuit.	
	Apports théoriques : Apport théorique sur la réglementation : FD C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ... Apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages	
	Apports pratiques : Réalisation d'un branchement individuel avec confection d'une SDI. Modification de réseau sur câble de section de 150 mm² ou 240 mm². Réalisation d'un bout perdu sur câble réseau 150 mm² ou 240 mm².	
	Pré-requis : Le module est accessible aux opérateurs ayant validé le module « Fondamentaux des TST BT » dans les 12 derniers mois ou étant déjà habilités B1T sur un autre type d'ouvrage (TER, EME, AER BRT, ou AER EP). L'employeur s'engage à fournir un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail. L'employeur s'engage à fournir une attestation de formation à la confection d'accessoires souterrains hors tension ou une carte de qualification de monteur souterrain est exigée pour accéder à ce module. L'employeur s'engage à inscrire en formation le personnel satisfaisant aux conditions et pré-requis ci-après : - mettre en oeuvre les prescriptions de sécurité définies par le recueil d'instructions de sécurité électrique pour les ouvrages FD C18-510-1 dans le type d'ouvrage considéré. La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés. Le participant doit avoir au moins 18 ans. Ces pré-requis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.	3 jour(s) , 21 heures Tout opérateur appelé à réaliser des travaux sous tension.
	Modalités d'évaluation : Une évaluation théorique et pratique permettant de mesurer la progression individuelle des participants est réalisée. L'évaluation pratique est basée sur une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST. Elle est réalisée lors des différentes mises en situation et formalisée. L'évaluation théorique finale est réalisée par un quiz comportant au minimum 20 questions. Conformément au FD C 18-510-1, l'organisme de formation délivre à l'employeur du stagiaire un « avis après formation » motivé. Cet Avis ouvre la possibilité pour l'employeur d'habiliter l'opérateur en tant qu'Exécutant B1T sur les ouvrages de type Souterrain et par équivalence, sur les ouvrages Terminaux limité à la connexion / déconnexion des bornes I.R.V.E. (Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques). L'habilitation « T » devra se conforter à la compétence hors tension de l'opérateur sur les câbles à isolation synthétique ou sur les câbles à isolation synthétique et câbles à isolation papier imprégné.	Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.	

TST BT sur les ouvrages Coursus de formation

2013 - Coursus TST BT Jeunes monteurs tout ouvrages FONDAMENTAUX + AER (BRT+EP+RES) + EME + TER + SOU

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPPENN

10 132 €

Site Client

	Objectifs : Acquérir les compétences nécessaires pour la préparation à l'habilitation "B1T" sur les ouvrages de type AER (BRT+EP+RES) + EME + SOU et "B2T" sur les ouvrages de type TER.	
	Apports théoriques : Apport théorique sur la réglementation : FD C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ... Apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages	
	Apports pratiques : La réalisation de chantiers pédagogiques réels hors tension et sous tension BT (validés par le Comité des Travaux Sous Tension).	
	Pré-requis : Niveau professionnel : CAP, BEP, BAC PRO EIE ou mise à niveau. L'employeur s'engage à fournir un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail. L'employeur s'engage à inscrire en formation le personnel satisfaisant aux conditions et pré-requis ci-après : - posséder les notions d'électrotechnique suivantes : tensions, courants, puissances, impédances d'un circuit électrique triphasé. - avoir reçu une formation aux risques électriques (habilitation B1 minimum). - mettre en oeuvre les prescriptions de sécurité définies par le recueil d'instructions de sécurité électrique pour les ouvrages UTE C18-510-1 dans le type d'ouvrage considéré. - avoir une première expérience des travaux en hauteur. La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés. Le participant doit avoir au moins 18 ans. Ces pré-requis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.	 35 jour(s) , 245 heures  Tout opérateur aux travaux hors ou sous tension récemment embauchés en exploitation ou ayant changé de filière. 
	Modalités d'évaluation : Une évaluation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation pratique sera réalisée lors des différentes mises en situation. Elle permettra, à partir d'une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST, de déterminer l'aptitude ou la non aptitude du stagiaire à pratiquer les activités sous tension. L'AFPPENN délivrera en conséquence à l'employeur du participant, l'appréciation motivée qui en découle.	
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.	      Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.

TST BT sur les ouvrages Coursus de formation

2017 - Coursus TST BT Jeunes monteurs tout ouvrages FONDAMENTAUX + AER (BRT+EP+RES) + EME + TER

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPPENN

8 685 €

Site Client

	Objectifs : Acquérir les compétences nécessaires pour la préparation à l'habilitation "B1T" sur les ouvrages de type AER (BRT+EP+RES) + EME et "B2T" sur les ouvrages de type TER.	
	Apports théoriques : Apport théorique sur la réglementation : FD C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ... Apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages	
	Apports pratiques : La réalisation de chantiers pédagogiques réels hors tension et sous tension BT (validés par le Comité des Travaux Sous Tension).	
	Pré-requis : Niveau professionnel : CAP, BEP, BAC PRO EIE ou mise à niveau. L'employeur s'engage à fournir un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail. L'employeur s'engage à inscrire en formation le personnel satisfaisant aux conditions et pré-requis ci-après : - posséder les notions d'électrotechnique suivantes : tensions, courants, puissances, impédances d'un circuit électrique triphasé. - avoir reçu une formation aux risques électriques (habilitation B1 minimum). - mettre en oeuvre les prescriptions de sécurité définies par le recueil d'instructions de sécurité électrique pour les ouvrages UTE C18-510-1 dans le type d'ouvrage considéré. - avoir une première expérience des travaux en hauteur. La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés. Le participant doit avoir au moins 18 ans. Ces pré-requis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.	 30 jour(s) , 210 heures  Tout opérateur aux travaux hors ou sous tension récemment embauchés en exploitation ou ayant changé de filière. 
	Modalités d'évaluation : Une évaluation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation pratique sera réalisée lors des différentes mises en situation. Elle permettra, à partir d'une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST, de déterminer l'aptitude ou la non aptitude du stagiaire à pratiquer les activités sous tension. L'AFPPENN délivrera en conséquence à l'employeur du participant, l'appréciation motivée qui en découle.	
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.	 Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.

TST BT sur les ouvrages Maintenance du professionnalisme

2100 - Module TST BT AER

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPPENN

911 €

Site Client

3 750 €

	Objectifs : Maintien des compétences des personnes déjà habilitées « T » sur les ouvrages de type AER.	 3 jour(s) , 21 heures  Tout opérateur TST BT habilités « T » ayant suivi une formation initiale TST BT dans le domaine recyclé. L'employeur s'engage par écrit sur le respect des conditions et pré-requis.  Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.
	Apports théoriques : Apport théorique sur la réglementation : FD C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ... Apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages	
	Apports pratiques : La réalisation de chantiers pédagogiques réels sous tension BT.	
	Pré-requis : Le stagiaire doit être habilité d'indice « T » ou « N ». La présentation du titre d'habilitation du stagiaire conditionnera l'accès au module de recyclage dans le type d'ouvrage concerné. Le stagiaire doit avoir suivi le ou les modules de formations initiales correspondant aux objectifs du recyclage. La présentation d'attestations de formations initiales, complétées le cas échéant par un carnet de suivi de l'activité, peuvent permettre de s'assurer du respect de cette exigence.	
	Modalités d'évaluation : Une évaluation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation pratique sera réalisée lors des différentes mises en situation. Elle permettra, à partir d'une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST, de déterminer l'aptitude ou la non aptitude du stagiaire à pratiquer les activités sous tension. L'AFPPENN délivrera en conséquence à l'employeur du participant, l'appréciation motivée qui en découle.	
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.	

TST BT sur les ouvrages Maintenance du professionnalisme

2101 - Module TST BT AER EP

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPPENN

629 €

Site Client

2 500 €

	Objectifs : Maintien des compétences des personnes déjà habilitées « T » sur les ouvrages de type AER EP.	 2 jour(s) , 14 heures  Tout opérateur TST BT habilités « T » ayant suivi une formation initiale TST BT dans le domaine recyclé. L'employeur s'engage par écrit sur le respect des conditions et pré-requis.  Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.
	Apports théoriques : Apport théorique sur la réglementation : FD C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ... Apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages	
	Apports pratiques : La réalisation de chantiers pédagogiques réels sous tension BT.	
	Pré-requis : Le stagiaire doit être habilité d'indice « T » ou « N ». La présentation du titre d'habilitation du stagiaire conditionnera l'accès au module de recyclage dans le type d'ouvrage concerné. Le stagiaire doit avoir suivi le ou les modules de formations initiales correspondant aux objectifs du recyclage. La présentation d'attestations de formations initiales, complétées le cas échéant par un carnet de suivi de l'activité, peuvent permettre de s'assurer du respect de cette exigence.	
	Modalités d'évaluation : Une évaluation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation pratique sera réalisée lors des différentes mises en situation. Elle permettra, à partir d'une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST, de déterminer l'aptitude ou la non aptitude du stagiaire à pratiquer les activités sous tension. L'AFPPENN délivrera en conséquence à l'employeur du participant, l'appréciation motivée qui en découle. Si le stagiaire ascensionne seulement avec une PEMP merci de le faire venir avec. Dans ce cas, il y aura une restriction « Uniquement PEMP ».	
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.	

TST BT sur les ouvrages Maintenance du professionnalisme

2102 - Module TST BT AER - EME - SOU CIS

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPPENN

1 385 €

Site Client

5 625 €

	Objectifs : Maintien des compétences des personnes déjà habilitées « T » sur les ouvrages de type AER – EME – SOU CIS.	 4.5 jour(s) , 31.5 heures
	Apports théoriques : Apport théorique sur la réglementation : FD C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ... Apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages	
	Apports pratiques : La réalisation de chantiers pédagogiques réels sous tension BT.	
	Pré-requis : Le stagiaire doit être habilité d'indice « T » ou « N ». La présentation du titre d'habilitation du stagiaire conditionnera l'accès au module de recyclage dans le type d'ouvrage concerné. Le stagiaire doit avoir suivi le ou les modules de formations initiales correspondant aux objectifs du recyclage. La présentation d'attestations de formations initiales, complétées le cas échéant par un carnet de suivi de l'activité, peuvent permettre de s'assurer du respect de cette exigence.	
	Modalités d'évaluation : Une évaluation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation pratique sera réalisée lors des différentes mises en situation. Elle permettra, à partir d'une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST, de déterminer l'aptitude ou la non aptitude du stagiaire à pratiquer les activités sous tension. L'AFPPENN délivrera en conséquence à l'employeur du participant, l'appréciation motivée qui en découle.	
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.	 Tout opérateur TST BT habilités « T » ayant suivi une formation initiale TST BT dans le domaine recyclé. L'employeur s'engage par écrit sur le respect des conditions et pré-requis.       Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.

TST BT sur les ouvrages Maintenance du professionnalisme

2103 - Module TST BT EME - SOU CIS

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPENN

1 084 €

Site Client

3 125 €

	Objectifs : Maintien des compétences des personnes déjà habilitées « T » sur les ouvrages de type EME – SOU CIS.	 2.5 jour(s) , 17.5 heures  Tout opérateur TST BT habilités « T » ayant suivi une formation initiale TST BT dans le domaine recyclé. L'employeur s'engage par écrit sur le respect des conditions et pré-requis.  Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.
	Apports théoriques : Apport théorique sur la réglementation : FD C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ... Apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages	
	Apports pratiques : La réalisation de chantiers pédagogiques réels sous tension BT.	
	Pré-requis : Le stagiaire doit être habilité d'indice « T » ou « N ». La présentation du titre d'habilitation du stagiaire conditionnera l'accès au module de recyclage dans le type d'ouvrage concerné. Le stagiaire doit avoir suivi le ou les modules de formations initiales correspondant aux objectifs du recyclage. La présentation d'attestations de formations initiales, complétées le cas échéant par un carnet de suivi de l'activité, peuvent permettre de s'assurer du respect de cette exigence.	
	Modalités d'évaluation : Une évaluation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation pratique sera réalisée lors des différentes mises en situation. Elle permettra, à partir d'une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST, de déterminer l'aptitude ou la non aptitude du stagiaire à pratiquer les activités sous tension. L'AFPENN délivrera en conséquence à l'employeur du participant, l'appréciation motivée qui en découle.	
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.	

TST BT sur les ouvrages Maintenance du professionnalisme

2104 - Module TST BT AER - EME

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPENN

1 166 €

Site Client

4 375 €

	Objectifs : Maintien des compétences des personnes déjà habilitées « T » sur les ouvrages de type AER - EME.	 3.5 jour(s) , 24.5 heures  Tout opérateur TST BT habilités « T » ayant suivi une formation initiale TST BT dans le domaine recyclé. L'employeur s'engage par écrit sur le respect des conditions et pré-requis.  Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.
	Apports théoriques : Apport théorique sur la réglementation : FD C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ... Apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages	
	Apports pratiques : La réalisation de chantiers pédagogiques réels sous tension BT.	
	Pré-requis : Le stagiaire doit être habilité d'indice « T » ou « N ». La présentation du titre d'habilitation du stagiaire conditionnera l'accès au module de recyclage dans le type d'ouvrage concerné. Le stagiaire doit avoir suivi le ou les modules de formations initiales correspondant aux objectifs du recyclage. La présentation d'attestations de formations initiales, complétées le cas échéant par un carnet de suivi de l'activité, peuvent permettre de s'assurer du respect de cette exigence.	
	Modalités d'évaluation : Une évaluation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation pratique sera réalisée lors des différentes mises en situation. Elle permettra, à partir d'une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST, de déterminer l'aptitude ou la non aptitude du stagiaire à pratiquer les activités sous tension. L'AFPENN délivrera en conséquence à l'employeur du participant, l'appréciation motivée qui en découle.	
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.	

TST BT sur les ouvrages Maintenance du professionnalisme

2105 - Module TST BT EME

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPPENN

629 €

Site Client

2 500 €

	Objectifs : Maintien des compétences des personnes déjà habilitées « T » sur les ouvrages de type EME.	 2 jour(s) , 14 heures  Tout opérateur TST BT habilités « T » ayant suivi une formation initiale TST BT dans le domaine recyclé. L'employeur s'engage par écrit sur le respect des conditions et pré-requis.  Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.
	Apports théoriques : Apport théorique sur la réglementation : FD C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ... Apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages	
	Apports pratiques : La réalisation de chantiers pédagogiques réels sous tension BT.	
	Pré-requis : Le stagiaire doit être habilité d'indice « T » ou « N ». La présentation du titre d'habilitation du stagiaire conditionnera l'accès au module de recyclage dans le type d'ouvrage concerné. Le stagiaire doit avoir suivi le ou les modules de formations initiales correspondant aux objectifs du recyclage. La présentation d'attestations de formations initiales, complétées le cas échéant par un carnet de suivi de l'activité, peuvent permettre de s'assurer du respect de cette exigence.	
	Modalités d'évaluation : Une évaluation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation pratique sera réalisée lors des différentes mises en situation. Elle permettra, à partir d'une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST, de déterminer l'aptitude ou la non aptitude du stagiaire à pratiquer les activités sous tension. L'AFPPENN délivrera en conséquence à l'employeur du participant, l'appréciation motivée qui en découle.	
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.	

TST BT sur les ouvrages Maintenance du professionnalisme

2106 - Module TST BT AER - EME - TER IND

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPENN

1 258 €

Site Client

5 000 €

	Objectifs : Maintien des compétences des personnes déjà habilitées « T » sur les ouvrages de type AER - EME - TER IND.	 4 jour(s) , 28 heures
	Apports théoriques : Apport théorique sur la réglementation : FD C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ... Apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages	
	Apports pratiques : La réalisation de chantiers pédagogiques réels sous tension BT.	
	Pré-requis : Le stagiaire doit être habilité d'indice « T » ou « N ». La présentation du titre d'habilitation du stagiaire conditionnera l'accès au module de recyclage dans le type d'ouvrage concerné. Le stagiaire doit avoir suivi le ou les modules de formations initiales correspondant aux objectifs du recyclage. La présentation d'attestations de formations initiales, complétées le cas échéant par un carnet de suivi de l'activité, peuvent permettre de s'assurer du respect de cette exigence.	
	Modalités d'évaluation : Une évaluation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation pratique sera réalisée lors des différentes mises en situation. Elle permettra, à partir d'une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST, de déterminer l'aptitude ou la non aptitude du stagiaire à pratiquer les activités sous tension. L'AFPENN délivrera en conséquence à l'employeur du participant, l'appréciation motivée qui en découle.	
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.	 Tout opérateur TST BT habilités « T » ayant suivi une formation initiale TST BT dans le domaine recyclé. L'employeur s'engage par écrit sur le respect des conditions et pré-requis.  Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.

TST BT sur les ouvrages Maintien du professionnalisme

2107 - Module TST BT TER IND

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPENN

507 €

Site Client

1 875 €

	Objectifs : Maintien des compétences des personnes déjà habilitées « T » sur les ouvrages de type TER IND.	 1.5 jour(s) , 10.5 heures  Tout opérateur TST BT habilités « T » ayant suivi une formation initiale TST BT dans le domaine recyclé. L'employeur s'engage par écrit sur le respect des conditions et pré-requis.  Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.
	Apports théoriques : Apport théorique sur la réglementation : FD C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ... Apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages	
	Apports pratiques : La réalisation de chantiers pédagogiques réels sous tension BT.	
	Pré-requis : Le stagiaire doit être habilité d'indice « T » ou « N ». La présentation du titre d'habilitation du stagiaire conditionnera l'accès au module de recyclage dans le type d'ouvrage concerné. Le stagiaire doit avoir suivi le ou les modules de formations initiales correspondant aux objectifs du recyclage. La présentation d'attestations de formations initiales, complétées le cas échéant par un carnet de suivi de l'activité, peuvent permettre de s'assurer du respect de cette exigence.	
	Modalités d'évaluation : Une évaluation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation pratique sera réalisée lors des différentes mises en situation. Elle permettra, à partir d'une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST, de déterminer l'aptitude ou la non aptitude du stagiaire à pratiquer les activités sous tension. L'AFPENN délivrera en conséquence à l'employeur du participant, l'appréciation motivée qui en découle.	
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.	

TST BT sur les ouvrages Maintenance du professionnalisme

2108 - Module TST BT EME - TER IND

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPPENN

879 €

Site Client

3 750 €

	Objectifs : Maintien des compétences des personnes déjà habilitées « T » sur les ouvrages de type EME - TER IND.	 2.5 jour(s) , 17.5 heures  Tout opérateur TST BT habilités « T » ayant suivi une formation initiale TST BT dans le domaine recyclé. L'employeur s'engage par écrit sur le respect des conditions et pré-requis.  Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.
	Apports théoriques : Apport théorique sur la réglementation : FD C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ... Apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages	
	Apports pratiques : La réalisation de chantiers pédagogiques réels sous tension BT.	
	Pré-requis : Le stagiaire doit être habilité d'indice « T » ou « N ». La présentation du titre d'habilitation du stagiaire conditionnera l'accès au module de recyclage dans le type d'ouvrage concerné. Le stagiaire doit avoir suivi le ou les modules de formations initiales correspondant aux objectifs du recyclage. La présentation d'attestations de formations initiales, complétées le cas échéant par un carnet de suivi de l'activité, peuvent permettre de s'assurer du respect de cette exigence.	
	Modalités d'évaluation : Une évaluation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation pratique sera réalisée lors des différentes mises en situation. Elle permettra, à partir d'une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST, de déterminer l'aptitude ou la non aptitude du stagiaire à pratiquer les activités sous tension. L'AFPPENN délivrera en conséquence à l'employeur du participant, l'appréciation motivée qui en découle.	
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.	

TST BT sur les ouvrages Maintenance du professionnalisme

2110 - Module TST BT AER BRT

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPPENN

619 €

Site Client

2 500 €

	Objectifs : Maintien des compétences des personnes déjà habilitées « T » sur les ouvrages de type AER BRT.	 2 jour(s) , 14 heures  Tout opérateur TST BT habilités « T » ayant suivi une formation initiale TST BT dans le domaine recyclé. L'employeur s'engage par écrit sur le respect des conditions et pré-requis.  Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.
	Apports théoriques : Apport théorique sur la réglementation : FD C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ... Apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages	
	Apports pratiques : La réalisation de chantiers pédagogiques réels sous tension BT.	
	Pré-requis : Le stagiaire doit être habilité d'indice « T » ou « N ». La présentation du titre d'habilitation du stagiaire conditionnera l'accès au module de recyclage dans le type d'ouvrage concerné. Le stagiaire doit avoir suivi le ou les modules de formations initiales correspondant aux objectifs du recyclage. La présentation d'attestations de formations initiales, complétées le cas échéant par un carnet de suivi de l'activité, peuvent permettre de s'assurer du respect de cette exigence.	
	Modalités d'évaluation : Une évaluation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation pratique sera réalisée lors des différentes mises en situation. Elle permettra, à partir d'une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST, de déterminer l'aptitude ou la non aptitude du stagiaire à pratiquer les activités sous tension. L'AFPPENN délivrera en conséquence à l'employeur du participant, l'appréciation motivée qui en découle.	
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.	



TST BT sur les ouvrages Maintenance du professionnalisme

2111 - Module TST BT SOU CIS

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPPENN

954 €

Site Client

2 500 €



Objectifs : Maintien des compétences des personnes déjà habilitées « T » sur les ouvrages de type SOU CIS.



Apports théoriques : Apport théorique sur la réglementation : FD C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ...
Apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages



Apports pratiques : La réalisation de chantiers pédagogiques réels sous tension BT.



Pré-requis : Le stagiaire doit être habilité d'indice « T » ou « N ». La présentation du titre d'habilitation du stagiaire conditionnera l'accès au module de recyclage dans le type d'ouvrage concerné.
Le stagiaire doit avoir suivi le ou les modules de formations initiales correspondant aux objectifs du recyclage. La présentation d'attestations de formations initiales, complétées le cas échéant par un carnet de suivi de l'activité, peuvent permettre de s'assurer du respect de cette exigence.



Modalités d'évaluation : Une évaluation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation pratique sera réalisée lors des différentes mises en situation. Elle permettra, à partir d'une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST, de déterminer l'aptitude ou la non aptitude du stagiaire à pratiquer les activités sous tension. L'AFPPENN délivrera en conséquence à l'employeur du participant, l'appréciation motivée qui en découle.



Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte.
Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.



2 jour(s) , 14 heures



Tout opérateur TST BT habilités « T » ayant suivi une formation initiale TST BT dans le domaine recyclé.
L'employeur s'engage par écrit sur le respect des conditions et pré-requis.



Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.

TST BT sur les ouvrages Maintenance du professionnalisme

2114 - Module TST BT CCA

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPPENN

829 €

Site Client

2 500 €

	Objectifs : Maintien des compétences des personnes déjà habilitées « T » sur les ouvrages de type CCA.	 2 jour(s)
	Apports théoriques : Apport théorique sur la réglementation : FD C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ... Apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages	
	Apports pratiques : La réalisation de chantiers pédagogiques réels sous tension BT.	
	Pré-requis : Le stagiaire doit être habilité d'indice « T » ou « N ». La présentation du titre d'habilitation du stagiaire conditionnera l'accès au module de recyclage dans le type d'ouvrage concerné. Le stagiaire doit avoir suivi le ou les modules de formations initiales correspondant aux objectifs du recyclage. La présentation d'attestations de formations initiales, complétées le cas échéant par un carnet de suivi de l'activité, peuvent permettre de s'assurer du respect de cette exigence.	
	Modalités d'évaluation : Une évaluation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation pratique sera réalisée lors des différentes mises en situation. Elle permettra, à partir d'une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST, de déterminer l'aptitude ou la non aptitude du stagiaire à pratiquer les activités sous tension. L'AFPPENN délivrera en conséquence à l'employeur du participant, l'appréciation motivée qui en découle.	
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.	 Tout opérateur TST BT habilités « T » ayant suivi une formation initiale TST BT dans le domaine recyclé. L'employeur s'engage par écrit sur le respect des conditions et pré-requis.
		 Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.

TST BT sur les ouvrages Maintenance du professionnalisme

2115 - Module TST BT AER - EME - TER IND - SOU CIS

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPENN

1 485 €

Site Client

6 250 €

	Objectifs : Maintien des compétences des personnes déjà habilitées « T » sur les ouvrages de type AER - EME - TER IND - SOU CIS.	 5 jour(s) , 35 heures
	Apports théoriques : Apport théorique sur la réglementation : FD C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ... Apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages	
	Apports pratiques : La réalisation de chantiers pédagogiques réels sous tension BT.	
	Pré-requis : Le stagiaire doit être habilité d'indice « T » ou « N ». La présentation du titre d'habilitation du stagiaire conditionnera l'accès au module de recyclage dans le type d'ouvrage concerné. Le stagiaire doit avoir suivi le ou les modules de formations initiales correspondant aux objectifs du recyclage. La présentation d'attestations de formations initiales, complétées le cas échéant par un carnet de suivi de l'activité, peuvent permettre de s'assurer du respect de cette exigence.	
	Modalités d'évaluation : Une évaluation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation pratique sera réalisée lors des différentes mises en situation. Elle permettra, à partir d'une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST, de déterminer l'aptitude ou la non aptitude du stagiaire à pratiquer les activités sous tension. L'AFPENN délivrera en conséquence à l'employeur du participant, l'appréciation motivée qui en découle.	
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.	 Tout opérateur TST BT habilités « T » ayant suivi une formation initiale TST BT dans le domaine recyclé. L'employeur s'engage par écrit sur le respect des conditions et pré-requis.  Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.

TST BT sur les ouvrages Maintenance du professionnalisme

2119 - Module TST BT EME HAB

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPENN

327 €

Site Client

1 250 €

	Objectifs : Maintien des compétences des personnes déjà habilitées « T » sur les ouvrages de type EME HAB.	 1 jour(s) , 7 heures  Tout opérateur TST BT habilités « T » ayant suivi une formation initiale TST BT dans le domaine recyclé. L'employeur s'engage par écrit sur le respect des conditions et pré-requis.  Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.
	Apports théoriques : Apport théorique sur la réglementation : FD C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ... Apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages	
	Apports pratiques : La réalisation de chantiers pédagogiques réels sous tension BT.	
	Pré-requis : Le stagiaire doit être habilité d'indice « T » ou « N ». La présentation du titre d'habilitation du stagiaire conditionnera l'accès au module de recyclage dans le type d'ouvrage concerné. Le stagiaire doit avoir suivi le ou les modules de formations initiales correspondant aux objectifs du recyclage. La présentation d'attestations de formations initiales, complétées le cas échéant par un carnet de suivi de l'activité, peuvent permettre de s'assurer du respect de cette exigence.	
	Modalités d'évaluation : Une évaluation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation pratique sera réalisée lors des différentes mises en situation. Elle permettra, à partir d'une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST, de déterminer l'aptitude ou la non aptitude du stagiaire à pratiquer les activités sous tension. L'AFPENN délivrera en conséquence à l'employeur du participant, l'appréciation motivée qui en découle.	
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.	

TST BT sur les ouvrages Maintenance du professionnalisme

2120 - Module TST BT BAT

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPENN

797 €

Site Client

	Objectifs : Maintien des compétences des personnes déjà habilitées « T » sur les ouvrages de type BAT.	 1.5 jour(s) , 10.5 heures  Tout opérateur TST BT habilités « T » ayant suivi une formation initiale TST BT dans le domaine recyclé. L'employeur s'engage par écrit sur le respect des conditions et pré-requis.  Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.
	Apports théoriques : Apport théorique sur la réglementation : FD C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ... Apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages	
	Apports pratiques : La réalisation de chantiers pédagogiques réels sous tension BT.	
	Pré-requis : Le stagiaire doit être habilité d'indice « T » ou « N ». La présentation du titre d'habilitation du stagiaire conditionnera l'accès au module de recyclage dans le type d'ouvrage concerné. Le stagiaire doit avoir suivi le ou les modules de formations initiales correspondant aux objectifs du recyclage. La présentation d'attestations de formations initiales, complétées le cas échéant par un carnet de suivi de l'activité, peuvent permettre de s'assurer du respect de cette exigence.	
	Modalités d'évaluation : Une évaluation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation pratique sera réalisée lors des différentes mises en situation. Elle permettra, à partir d'une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST, de déterminer l'aptitude ou la non aptitude du stagiaire à pratiquer les activités sous tension. L'AFPENN délivrera en conséquence à l'employeur du participant, l'appréciation motivée qui en découle.	
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.	

TST BT sur les ouvrages Maintenance du professionnalisme

2121 - Module TST BT CCA - BAT

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPPENN

1 311 €

Site Client

	Objectifs : Maintien des compétences des personnes déjà habilitées « T » sur les ouvrages de type CCA + BAT.	 3 jour(s) , 21 heures  Tout opérateur TST BT habilités « T » ayant suivi une formation initiale TST BT dans le domaine recyclé. L'employeur s'engage par écrit sur le respect des conditions et pré-requis.  Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.
	Apports théoriques : Apport théorique sur la réglementation : FD C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ... Apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages	
	Apports pratiques : La réalisation de chantiers pédagogiques réels sous tension BT.	
	Pré-requis : Le stagiaire doit être habilité d'indice « T » ou « N ». La présentation du titre d'habilitation du stagiaire conditionnera l'accès au module de recyclage dans le type d'ouvrage concerné. Le stagiaire doit avoir suivi le ou les modules de formations initiales correspondant aux objectifs du recyclage. La présentation d'attestations de formations initiales, complétées le cas échéant par un carnet de suivi de l'activité, peuvent permettre de s'assurer du respect de cette exigence.	
	Modalités d'évaluation : Une évaluation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation pratique sera réalisée lors des différentes mises en situation. Elle permettra, à partir d'une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST, de déterminer l'aptitude ou la non aptitude du stagiaire à pratiquer les activités sous tension. L'AFPPENN délivrera en conséquence à l'employeur du participant, l'appréciation motivée qui en découle.	
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.	

TST BT sur les ouvrages Maintenance du professionnalisme

2126 - Module TST BT : AER + EME RAC + TER IND + TER COL 2

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPPENN

Site Client

5 000 €

	Objectifs : Maintien des compétences des personnes déjà habilitées « T » sur les ouvrages de type AER + EME RAC + TER IND + TER COL 2.	 4 jour(s) , 28 heures
	Apports théoriques : Apport théorique sur la réglementation : FD C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ... Apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages.	
	Apports pratiques : La réalisation de chantiers pédagogiques réels sous tension BT.	 Tout opérateur TST BT habilités « T » ayant suivi une formation initiale TST BT dans le domaine recyclé. L'employeur s'engage par écrit sur le respect des conditions et pré-requis.
	Pré-requis : Le stagiaire doit être habilité d'indice « T » ou « N ». La présentation du titre d'habilitation du stagiaire conditionnera l'accès au module de recyclage dans le type d'ouvrage concerné. Le stagiaire doit avoir suivi le ou les modules de formations initiales correspondant aux objectifs du recyclage. La présentation d'attestations de formations initiales, complétées le cas échéant par un carnet de suivi de l'activité, peuvent permettre de s'assurer du respect de cette exigence.	
	Modalités d'évaluation : Une évaluation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation pratique sera réalisée lors des différentes mises en situation. Elle permettra, à partir d'une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST, de déterminer l'aptitude ou la non aptitude du stagiaire à pratiquer les activités sous tension. L'AFPPENN délivrera en conséquence à l'employeur du participant, l'appréciation motivée qui en découle.	
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.	 Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.

TST BT sur les ouvrages Maintenance du professionnalisme

2127 - Module TST BT TER COL 2

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPPENN

327 €

Site Client

	Objectifs : Maintien des compétences des personnes déjà habilitées « T » sur les ouvrages de type TER COL 2.	 1 jour(s) , 7 heures  Tout opérateur TST BT habilités « T » ayant suivi une formation initiale TST BT dans le domaine recyclé. L'employeur s'engage par écrit sur le respect des conditions et pré-requis.  Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.
	Apports théoriques : Apport théorique sur la réglementation : FD C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ... Apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages.	
	Apports pratiques : La réalisation de chantiers pédagogiques réels sous tension BT.	
	Pré-requis : Le stagiaire doit être habilité d'indice « T » ou « N ». La présentation du titre d'habilitation du stagiaire conditionnera l'accès au module de recyclage dans le type d'ouvrage concerné. Le stagiaire doit avoir suivi le ou les modules de formations initiales correspondant aux objectifs du recyclage. La présentation d'attestations de formations initiales, complétées le cas échéant par un carnet de suivi de l'activité, peuvent permettre de s'assurer du respect de cette exigence.	
	Modalités d'évaluation : Une évaluation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation pratique sera réalisée lors des différentes mises en situation. Elle permettra, à partir d'une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST, de déterminer l'aptitude ou la non aptitude du stagiaire à pratiquer les activités sous tension. L'AFPPENN délivrera en conséquence à l'employeur du participant, l'appréciation motivée qui en découle.	
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.	

4100 - Manœuvres HTA

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPPENN

881 €

Site Client

	Objectifs : S'initier aux manœuvres HTA en respectant les règles générales de manœuvres contenues dans le recueil FD C 18-510-1 ou le CPP, tout en veillant à leur propre sécurité et à celle des tiers lors d'opérations sur le réseau HTA.
	Apports théoriques : Recueil FD C 18-510-1. Fiche de manœuvre. L'appareillage HTA (IACM, cellules...). Pouvoir de coupure des appareils HTA. Les habilitations. Les EPI. La VAT. Disjoncteur, Interrupteur, Sectionneur. Message (CR, MC). Rôle et responsabilité du personnel de manœuvre. Liaison, Parallèle. Les détecteurs de défauts (ILD-DDD). Les différents types de manœuvre.
	Apports pratiques : Manœuvres sur les différents appareils vus en théorie.
	Pré-requis : Notion d'électricité. Connaissance du recueil FD C 18-510-1 ou du Carnet de Prescription au Personnel risques électriques remis par l'employeur.
	Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis : Une évaluation est réalisée au cours du stage lors des travaux pratiques sur le réseau pédagogique de l'AFPPENN. Un questionnaire valide les acquis, en fin de stage. Bilan de la formation : Une séance de synthèse est organisée en fin de stage. A l'issue du stage, un avis d'aptitude à l'habilitation est adressé à l'employeur.
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.



3 jour(s) , 21 heures



Agents des ELD devant réaliser des manœuvres d'appareillage HTA pour son compte ou le compte d'un chargé d'exploitation, d'un chargé de conduite, d'un chargé de consignation.



Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.



4700 - Consignation sur réseaux HTA et BT

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPPENN

1 495 €

Site Client

	Objectifs : A l'issue de la formation pour les réseaux aériens et souterrains, le stagiaire sera en mesure : de réaliser des séparations HTA et BT, de réaliser des consignations HTA et BT, d'établir les documents d'accès aux ouvrages, d'intégrer la prévention des risques électriques lors des consignations.
	Apports théoriques : Recueil FD C 18-510-1. Documents d'accès aux ouvrages électriques. Mise en régime de réquisition HTA et BT. Les différents types de communication (CR, MC). Relations entre les différents acteurs de la consignation (chargé d'exploitation, chargé de consignation, chargé de travaux, ...).
	Apports pratiques : Consignations de tronçon HTA aérien, de tronçon HTA souterrain, d'un transformateur sur poteau, d'un poste DP, de réseau BT aérien, de réseau BT souterrain. Séparation d'un client HTA et BT. Pré identification de câble. Identification de câble.
	Pré-requis : Avoir pratiqué des manœuvres sur le réseau HTA ou BT. Notion d'électricité. Connaissance du recueil FD C 18-510-1 ou du Carnet de Prescription au Personnel risques électriques, remis par l'employeur.
	Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis : Une évaluation est réalisée au cours du stage pour permettre de vérifier l'atteinte des objectifs pédagogiques. Bilan de la formation : Une séance de synthèse est organisée en fin de stage. A l'issue du stage, un avis d'aptitude à l'habilitation est adressé à l'employeur.
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.



5 jour(s) , 35 heures



Agent des entreprises de distribution d'électricité ayant à effectuer des consignations sur le réseau HTA/BT.



Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.

4700-1 - Consignation sur réseaux HTA 1er tronçon

Fiche mise à jour le 10/09/2025



Site AFPPENN

574 €

Site Client

	Objectifs : A l'issue de la formation pour les réseaux aériens et souterrains, le stagiaire sera en mesure : de réaliser des séparations HTA, de réaliser des consignations HTA, d'établir les documents d'accès aux ouvrages, d'intégrer la prévention des risques électriques lors des consignations.
	Apports théoriques : Recueil UTE C 18-510-1. Documents d'accès aux ouvrages électriques. Mise en régime de réquisition HTA et BT. Les différents types de communication (CR, MC). Relations entre les différents acteurs de la consignation (chargé d'exploitation, chargé de consignation, chargé de travaux, ...).
	Apports pratiques : Consignations de tronçon HTA aérien, de tronçon HTA souterrain. Pré identification de câble. Identification de câble.
	Pré-requis : Avoir pratiqué des manœuvres sur le réseau HTA ou BT. Notion d'électricité. Connaissance du recueil UTE C 18-510-1 ou du Carnet de Prescription au Personnel risques électriques, remis par l'employeur.
	Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis : Une évaluation est réalisée au cours du stage pour permettre de vérifier l'atteinte des objectifs pédagogiques. Bilan de la formation : Une séance de synthèse est organisée en fin de stage. A l'issue du stage, un avis d'aptitude à l'habilitation est adressé à l'employeur.
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte.



2 jour(s) , 14 heures



Agent des entreprises de distribution d'électricité ayant à effectuer des consignations 1er tronçon sur le réseau HTA.



Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.



Exploitation et conduite des réseaux HTA et BT

4710 - Maintien du professionnalisme consignation sur réseaux HTA et BT

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPPENN

629 €

Site Client

2 500 €



Objectifs : A l'issue de la formation pour les réseaux aériens et souterrains, le stagiaire sera en mesure : d'expliquer le rôle et les responsabilités des acteurs au sens du recueil FD C 18-510-1, de réaliser des consignations HTA et BT, de réaliser des séparations HTA et BT, d'appliquer les règles d'établissement des documents d'accès aux ouvrages, d'intégrer la prévention des risques électriques lors de consignations.



Apports théoriques : Recueil FD C 18-510-1. Documents d'accès aux ouvrages électriques. Mise en régime de réquisition HTA et BT. Les différents types de communication (CR, MC). Relations entre les différents acteurs de la consignation (chargé d'exploitation, chargé de consignation, chargé de travaux, ...).



Apports pratiques : Consignations de tronçon HTA aérien, de tronçon HTA souterrain, d'un transformateur sur poteau, d'un poste DP, de réseau BT aérien, de réseau BT souterrain. Séparation d'un client HTA et BT. Pré identification de câble. Identification de câble.



Pré-requis : Avoir participé à des consignations sur le réseau HTA ou BT, ou être habilité HC, BC dans les domaines de réseau concerné. Notion d'électricité. Connaissance du recueil FD C 18-510-1 ou du Carnet de Prescription au Personnel risques électriques, remis par l'employeur.



Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis :

Une évaluation est réalisée au cours du stage pour permettre de vérifier l'atteinte des objectifs pédagogiques.

Bilan de la formation :

Une séance de synthèse est organisée en fin de stage.

A l'issue du stage, un avis d'aptitude à l'habilitation est adressé à l'employeur.



Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte.

Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.



2 jour(s) , 14 heures



Agent des entreprises de distribution d'électricité ayant à effectuer des consignations sur le réseau HTA/BT.



Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.



4720 - Dépannages sur réseau HTA et BT hors tension

Fiche mise à jour le 06/08/2025



Site AFPPENN

1 485 €

Site Client

	Objectifs : A l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure d'exécuter en toute sécurité les travaux relatifs aux dépannages des réseaux aériens HTA et BT en respectant la réglementation et les règles techniques et mécaniques.	 5 jour(s) , 35 heures Agents d'exécution et de maîtrise assurant le dépannage des réseaux aériens HTA et BT. Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.
	Apports théoriques : Les Carnets de Prescriptions au Personnel (prévention du risque électrique, prévention des risques généraux). Recueil FD C 18-510-1. Chapitre 7. Conditions d'accès aux ouvrages (bon de travail, message, protections individuelles). Technologie réseaux HTA et BT aériens. Consignation des réseaux aériens HTA et BT. Reprise des efforts mécaniques. Critères de choix pour réaliser un haubanage. Méthodologie du dépannage. Technique du manchonnage.	
	Apports pratiques : Utilisation d'outils de reprise de tension mécanique couramment utilisés en exploitation (tirvit, tirfort, palan à corde et palan à câble). Remplacement d'un armement Nappe-Voûte (cas de l'arbre sur la ligne). Remplacement d'isolateurs d'ancrage et d'alignement sur réseaux BT et HTA rigide et suspendu. Mise en œuvre des haubans. Pose, dépose et manchonnage de conducteurs rompus. Mutation d'un transformateur de type H 61 (poulie de renvoi à moteur auxiliaire + palan à corde, bi-poulie + tirfort).	
	Pré-requis : Avoir une expérience minimale de la mise en œuvre du matériel dans le domaine des travaux d'entretien, de maintenance et de dépannage sur les réseaux aériens BT et HTA, Etre habilités B1, H1 à minima, Connaître et savoir appliquer le recueil FD C18-510-1 notamment lors de travaux hors tension sur les réseaux aériens BT et HTA.	
	Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis : Une évaluation est réalisée au cours du stage pour permettre de vérifier l'atteinte des objectifs pédagogiques. Bilan de la formation : Une séance de synthèse est organisée en fin de stage. A l'issue du stage, un avis d'aptitude à l'habilitation est adressé à l'employeur.	
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.	



Exploitation et conduite des réseaux HTA et BT

5025 - Chargé d'exploitation / Chargé de conduite

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPPENN

1 495 €

Site Client

6 250 €



Objectifs : A l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure d'exercer la fonction de Chargé d'Exploitation dans un souci permanent du respect de la sécurité des personnes et des biens tout en minimisant l'impact sur la qualité de fourniture de l'électricité vis-à-vis de la clientèle. : de réaliser des séparations HTA et BT, de réaliser des consignations HTA et BT, d'établir les documents d'accès aux ouvrages, d'intégrer la prévention des risques électriques lors des consignations.



Apports théoriques : Définition des ouvrages HTB/HTA/BT. L'organisation de l'exploitation (Recueil FD C 18-510-1). Désignation d'agents. Les différents documents d'accès aux ouvrages. Transfert de responsabilité d'ouvrage. La remise d'ouvrage. Les imprimés d'exploitation. Les habilitations. Le système délégataire. ATST – ITST. IPS. DT/DICT. Les messages. Décret 92. Responsabilités du Chargé d'Exploitation. Les éléments de la conduite (DDD, NI, NC, ...). Défauts (Principe de recherche). Typologie des défauts HTA/BT. Information sur les groupes électrogène. Perturbation sur les réseaux. Contrôle Technique des Ouvrages (CTO).



Apports pratiques : Etude de cas.



Pré-requis : Connaissance des ouvrages. Notion d'électricité. Connaissance du recueil FD C 18-510-1 ou du Carnet de Prescription au Personnel risques électriques remis par l'employeur.



Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis :

Une évaluation est réalisée au cours du stage pour permettre de vérifier l'atteinte des objectifs pédagogiques.

Bilan de la formation :

Une séance de synthèse est organisée en fin de stage.

A l'issue du stage, un avis d'aptitude à l'habilitation est adressé à l'employeur.



Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte.



5 jour(s) , 35 heures



Agent des ELD débutant dans le rôle de Chargé d'Exploitation /Chargé de conduite des réseaux HTA/BT.



Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.



5025-1 - Chargé d'exploitation

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPPENN

sur devis

Site Client

sur devis



Objectifs : A l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure d'exercer la fonction de Chargé d'Exploitation dans un souci permanent du respect de la sécurité des personnes et des biens tout en minimisant l'impact sur la qualité de fourniture de l'électricité vis-à-vis de la clientèle. De réaliser des séparations HTA et BT, de réaliser des consignations HTA et BT, d'établir les documents d'accès aux ouvrages, d'intégrer la prévention des risques électriques lors des consignations.



Apports théoriques : Définition des ouvrages HTB/HTA/BT. L'organisation de l'exploitation (FD C 18-510-1). Désignation d'agents. Les différents documents d'accès aux ouvrages. Transfert de responsabilité d'ouvrage. La remise d'ouvrage. Les imprimés d'exploitation. Les habilitations. Le système délégataire. ATST – ITST. IPS. DT/DICT. Les messages. Décret 92. Responsabilités du Chargé d'Exploitation. Défauts (Principe de recherche). Typologie des défauts HTA/BT. Information sur les groupes électrogène. Perturbation sur les réseaux. Contrôle Technique des Ouvrages (CTO).



Apports pratiques : Etude de cas.



Pré-requis : Connaissance des ouvrages. Notion d'électricité. Connaissance du FD C 18-510-1 ou du Carnet de Prescription au Personnel risques électriques remis par l'employeur.



Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis :
Une évaluation est réalisée au cours du stage pour permettre de vérifier l'atteinte des objectifs pédagogiques.
Bilan de la formation :
Une séance de synthèse est organisée en fin de stage.
A l'issue du stage, un avis d'aptitude à l'habilitation est adressé à l'employeur.



Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte.



4 jour(s) , 28 heures



Agent des ELD débutant dans le rôle de Chargé d'Exploitation des réseaux HTA/BT.



Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.

Exploitation et conduite des réseaux HTA et BT

5027 - Maintien du professionnalisme Chargé d'exploitation / Chargé de conduite

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPPENN

629 €

Site Client

2 500 €

	Objectifs : A l'issue de la formation le stagiaire aura renforcé ses compétences pour exercer la fonction de Chargé d'Exploitation dans un souci permanent du respect de la sécurité des personnes et des biens tout en minimisant l'impact sur la qualité de fourniture de l'électricité vis-à-vis de la clientèle.
	Apports théoriques : La norme FD C 18-510 (Désignation d'agents, Les différents types d'accès au réseau, Transfert de responsabilité d'ouvrage, Les imprimés d'exploitation, Les habilitations, Le système délégataire, La remise d'ouvrage, ATST – ITST, Les messages, IPS, Responsabilité du Chargé d'Exploitation). Les relations entre GRD, GRT électricité. DT/DICT. Décret 92. Les éléments de la conduite (DDD, NI, NC, ...).
	Apports pratiques : Etude de cas.
	Pré-requis : Notion d'électricité. Connaissance du recueil UTE C 18-510-1 ou du Carnet de Prescription au Personnel risques électriques remis par l'employeur. Etre désigné chargé d'exploitation et/ou de conduite dans leur entreprise.
	Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis : Une évaluation est réalisée au cours du stage lors des travaux pratiques sur le réseau pédagogique de l'AFPPENN. Un questionnaire valide les acquis, en fin de stage. Bilan de la formation : Une séance de synthèse est organisée en fin de stage. A l'issue du stage, un avis d'aptitude à l'habilitation est adressé à l'employeur.
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte.



2 jour(s) , 14 heures



Agent des ELD exerçant le rôle de Chargé d'Exploitation /Chargé de conduite des réseaux HTA/BT.



Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.

8006 - Aspects technique métier

Fiche mise à jour le 10/09/2025



Site AFPPENN

357 €

Site Client

1 250 €

	Objectifs : A l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure d'intégrer les grands principes de constitution et de fonctionnement d'un réseau électrique de distribution publique HTA et BT par rapport à l'emploi occupé dans son entreprise.
	Apports théoriques : Le réseau électrique français (production, transport, distribution). Lois élémentaires d'électricité. Architecture d'un réseau de distribution publique d'électricité HTA et BT. Les producteurs autonomes (éoliens, photovoltaïques). L'organisation d'une exploitation des réseaux électriques HTA et BT. Les principes de fonctionnement des réseaux électriques HTA et BT. Visites d'ouvrages (poste source, réseau HTA et BT).
	Apports pratiques : Aucun cas pratique.
	Pré-requis : Aucun pré-requis n'est exigé.
	Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis : Une évaluation est réalisée au cours du stage lors des travaux pratiques sur le réseau pédagogique de l'AFPPENN. Bilan de la formation : Une séance de synthèse est organisée en fin de stage. A l'issue du stage, une attestation de formation est adressée à l'employeur.
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte.



1 jour(s) , 7 heures



Agents des ELD
n'exerçant pas de
fonction technique au
sein d'un service
d'exploitation des
réseaux de distribution
publique, des services
connexes ou
transverses d'un service
exploitation.



Si vous êtes en situation
de handicap, n'hésitez
pas à contacter notre
réfèrent handicap.



8007 - Formation initiale d'électricité

Fiche mise à jour le 10/09/2025



Site AFPPENN

881 €

Site Client

	Objectifs : A l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure de décrire les différentes grandeurs électriques fondamentales nécessaires à la poursuite des formations techniques d'un opérateur de réseau d'électricité.
	Apports théoriques : Rappel mathématiques. La tension, le courant. Les tensions simples et composées. Les puissances monophasées et triphasées. Les relations entre les différentes grandeurs électriques. Expression de P en fonction de U, I, $\cos \alpha$. L'énergie. La mesure des grandeurs électriques.
	Apports pratiques : Câblage de maquettes.
	Pré-requis : Niveau 3° en mathématiques.
	Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis : Une évaluation est réalisée au cours du stage lors des travaux pratiques sur le réseau pédagogique de l'AFPPENN. Un questionnaire valide les acquis, en fin de stage. Bilan de la formation : Une séance de synthèse est organisée en fin de stage. A l'issue du stage, une attestation de formation est adressée à l'employeur.
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte.



3 jour(s) , 21 heures



Agents des ELD n'ayant pas de connaissances en électricité.



Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.

8008 - Découvrir le réseau de distribution publique

Fiche mise à jour le 10/09/2025



Site AFPPENN

891 €

Site Client

	Objectifs : A l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure d'intégrer les grands principes de constitution et de fonctionnement d'un réseau électrique de distribution publique HTA et BT par rapport à l'emploi occupé dans son entreprise.
	Apports théoriques : Le réseau électrique français (production, transport, distribution). Architecture d'un réseau de distribution publique d'électricité HTA et BT. Présentation du matériel des réseaux aérien et souterrain HTA et BT. La segmentation des clients et les différents types de raccordement (NFC 14-100, NFC 13-100). Les producteurs autonomes (éoliens, photovoltaïques). L'organisation d'une exploitation des réseaux électriques HTA et BT. Les principes de fonctionnement des réseaux électriques HTA et BT. Visites d'ouvrages (poste source, réseau HTA et BT).
	Apports pratiques : Initiation à la réalisation de manœuvres sur le réseau pédagogique HTA et BT de l'AFPPENN.
	Pré-requis : Aucun pré-requis n'est exigé.
	Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis : Une évaluation est réalisée au cours du stage lors des travaux pratiques sur le réseau pédagogique de l'AFPPENN. Un questionnaire valide les acquis, en fin de stage. Bilan de la formation : Une séance de synthèse est organisée en fin de stage. A l'issue du stage, une attestation de formation est adressée à l'employeur.
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.



3 jour(s) , 21 heures



Agents des ELD
n'exerçant pas de
fonction technique au
sein d'un service
d'exploitation des
réseaux de distribution
publique, des services
connexes ou
transverses d'un service
exploitation.



Si vous êtes en situation
de handicap, n'hésitez
pas à contacter notre
réfèrent handicap.



8009 - Electrotechnique de réseau

Fiche mise à jour le 10/09/2025



Site AFPPENN

1 208 €

Site Client

	Objectifs : A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'expliquer les composantes du réseau électrique en France depuis la production jusqu'à la basse tension afin de situer le gestionnaire du réseau de distribution et d'en comprendre les contraintes.
	Apports théoriques : La production, le transport et la distribution de l'électricité. Les gestionnaires de réseau d'électricité. Les unités de l'électricité. Le monophasé, le triphasé. Le cos, amélioration du cos. Les régimes de neutre HTA. Réseau équilibré, déséquilibré en BT. Le réseau HTB, HTA, BT. Les circuits R, L, C. Association de dipôles en parallèle en série. Loi des mailles, loi des nœuds. Diagramme de Fresnel. Tension simple, tension composée. Les courants capacitifs homopolaires. Les montées en potentiel des réseaux BT. Les régimes de terre TT, TN, IT. Le transformateur et ses indices horaires. L'énergie Active, Réactive et Apparente. La puissance de court-circuit.
	Apports pratiques : Aucun cas pratique.
	Pré-requis : Connaissances en mathématique (les additions vectorielles, le théorème de Pythagore).
	Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis : Un questionnaire valide les acquis, en fin de stage. Bilan de la formation : Une séance de synthèse est organisée en fin de stage. A l'issue du stage, une attestation de formation est adressée à l'employeur.
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte.



4 jour(s) , 28 heures



Tout personnel technique ayant des besoins de connaissances en électrotechnique sur les réseaux de distribution publique d'électricité.



Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.



8009.1 - Electrotechnique de réseau : approfondissement

Fiche mise à jour le 06/07/2023



Site AFPPENN

Site Client

3 750 €



Objectifs : A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'expliquer les composantes du réseau électrique en France depuis la production jusqu'à la basse tension afin de situer le gestionnaire du réseau de distribution et d'en comprendre les contraintes.



Apports théoriques : Les rappels pour les circuits monophasés.
Les circuits triphasés équilibrés (chute de tension, choix des sections et des protections).
Les circuits triphasés déséquilibrés et le rôle du neutre.
Le bilan des puissances (puissance active, réactive et apparente).
Les courants de défauts triphasés (surcharge, court-circuit et défaut à la terre).
L'optimisation des moyens de protection.
Les principes de l'électromagnétisme.
Le fonctionnement du transformateur.
L'électrotechnique des réseaux (impédance de liaison, stabilité, qualité de fourniture...).

Le vocabulaire technique.

Les représentations schématiques.



Apports pratiques : Aucun cas pratique.



Pré-requis : Connaissances en mathématique (les additions vectorielles, le théorème de Pythagore).



Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis :
Un questionnaire valide les acquis, en fin de stage.
Bilan de la formation :
Une séance de synthèse est organisée en fin de stage.
A l'issue du stage, une attestation de formation est adressée à l'employeur.



Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte.



3 jour(s) , 21 heures



Tout personnel technique ayant des besoins d'approfondissement des connaissances en électrotechnique sur les réseaux de distribution publique d'électricité.



Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.



8009.2 - Détecteurs de défauts HTA

Fiche mise à jour le 06/07/2023



Site AFPPENN

Site Client

2 500 €

	Objectifs : A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de différencier les différents défauts HTA en fonction du régime de neutre (impédant ou compensé). D'utiliser et d'interpréter les différents types de détecteur de défauts (ampèremétrique ou directionnel).
	Apports théoriques : Plan de protection des réseaux HTA. Les défauts HTA neutre impédant. Fonctionnement détecteurs de défaut ampèremétrique + études de cas. Les défauts HTA neutre compensé. Fonctionnement détecteurs de défaut directionnel + études de cas.
	Apports pratiques : Aucun cas pratique.
	Pré-requis : Connaissance des ouvrages. Notion d'électricité. Connaissance du recueil UTE C 18-510-1 ou du Carnet de Prescription au Personnel risques électriques remis par l'employeur.
	Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis : Les études de cas valideront les acquis durant la formation. Bilan de la formation : Une séance de synthèse est organisée en fin de stage. A l'issue du stage, une attestation de formation est adressée à l'employeur.
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte.



2 jour(s) , 14 heures



Agent exerçant son activité dans la filière de l'exploitation des réseaux de distribution d'électricité.



Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.



8200 - Mise en œuvre et mesures des prises de terre

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPPENN

594 €

Site Client

2 500 €



Objectifs : L'agent sera capable de réaliser des mesures de prises de Terre des masses HTA, de neutre BT, de couplage entre les terres des masses HTA et le neutre BT, de calculer le coefficient de couplage, d'appliquer les prescriptions du recueil FD C18-510-1 lors de la réalisation des mesures de terre.



Apports théoriques : Rôle des mises à la terre. Mise à la terre du neutre. Influence de la forme des prises de terre. Calcul de couplages de mises à la terre. Montée en potentiel sur les masses. Franchissement HTA vers BT. Défaut homopolaire HTA. Influence d'un défaut homopolaire HTA sur le neutre BT. Limitation des surtensions BT à 1500V. Conditions d'intervention sur une terre de masse HTA ou sur une terre de neutre BT.



Apports pratiques : Résistivité de sol. Mesures de RM, RN, RMN. Etudes de cas typiques.



Pré-requis : L'agent devra posséder les connaissances d'électrotechnique du niveau BEP ou CAP et connaître la structure des réseaux HTA et BT.



Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis :
Une évaluation est réalisée au cours du stage lors des travaux pratiques sur le réseau pédagogique de l'AFPPENN.
Bilan de la formation :
Une séance de synthèse est organisée en fin de stage.
A l'issue du stage, une attestation de formation est adressée à l'employeur.



Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.



2 jour(s) , 14 heures



Agent exerçant son activité dans la filière de l'exploitation des réseaux de distribution d'électricité.



Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.



Règlementation, prévention et sécurité

2000 - Information encadrement TST-BT

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPPENN

634 €

Site Client

2 500 €



Objectifs : Permettre à l'encadrement de connaître les procédures d'application des Travaux Sous Tension (formation, habilitation, outillage et équipements, ordre de travail, vérifications, maintien du professionnalisme).
Cette information ne permet pas d'être habilité TST.



Apports théoriques : • Habilitations.

- Acteurs et leurs rôles et responsabilités.
- Procédures d'accès aux ouvrages (recueil FD C18-510-1 ou Chap. 5 CPP).
- L'environnement TST – BT.
- Etudes de cas traitant des différents chapitres du CET – BT – Fiches Techniques.
- Responsabilités civiles et pénales.
- Risques électriques sur le corps humain.
- Analyse d'accidents spécifiques TST – BT.
- Le cursus de formation TST – BT.
- Les documents d'exploitation (ATST, ITST, IPS...).



Apports pratiques : Mise en situation.



Pré-requis : Connaître le cadre du domaine.

Définir la politique d'emploi des TST de son entreprise.
Animer le domaine des TST au sein de son entreprise.
Être informé formellement de sa mission et des attentes du management en la matière sur le périmètre d'activités défini par l'employeur.



Modalités d'évaluation : Évaluation des acquis :

Une évaluation est réalisée au cours du stage pour permettre de vérifier l'atteinte des objectifs.

Bilan de la formation : Une séance de synthèse est organisée en fin de stage.
A l'issue du stage, une attestation « Information des responsables encadrant des personnels qui travaillent sous tension » est adressée à l'employeur.



Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte.

Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.



2 jour(s) , 14 heures



Toute personne encadrant des équipes de travaux pour la réalisation de chantier TST-BT.



Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.

Règlementation, prévention et sécurité

2000-1 - Rôle et responsabilités du chargé de travaux

Fiche mise à jour le 24/06/2025



Site AFPPENN

634 €

Site Client

2 500 €



Objectifs : Permettre au chargé de travaux de connaître et d'approfondir son rôle et les responsabilités de son quotidien.



Apports théoriques : Identifier le rôle du chargé de travaux.

Piloter sur le terrain les différentes interventions.

Veiller au personnel placé sous sa responsabilité.

Maîtriser son temps de travail et celui du personnel placé sous sa responsabilité.

Responsabilité civil et pénal.



Apports pratiques : Mise en situation.



Pré-requis : Posséder les connaissances métier (travaux BT hors et/ou sous tension, travaux HTA hors tension).



Modalités d'évaluation : Évaluation des acquis :

Une évaluation est réalisée au cours du stage pour permettre de vérifier l'atteinte des objectifs.

Bilan de la formation : Une séance de synthèse est organisée en fin de stage.

A l'issue du stage, une attestation est adressée à l'employeur.



Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte.

Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.



2 jour(s) , 14 heures



Toute personne des ELD déjà chargé de travaux ou débutant dans la fonction, encadrant d'équipe y compris éventuellement les employeurs.



Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.



Règlementation, prévention et sécurité

2000-2 - Observateur encadrement TST-BT dans le périmètre d'activité

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPPENN

sur devis

Site Client

sur devis

	Objectifs : Permettre à l'encadrement de connaître les procédures d'application des Travaux Sous Tension dans son périmètre d'activité (formation, habilitation, outillage et équipements, ordre de travail, vérifications, maintien du professionnalisme). Cette information ne permet pas d'être habilité TST.	 1 à 5 jour(s) , 7 à 35 heures Toute personne encadrant des équipes de travaux pour la réalisation de chantier TST-BT. Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.
	Apports théoriques : • Habilitations. • Acteurs et leurs rôles et responsabilités. • Procédures d'accès aux ouvrages (recueil FD C18-510-1 ou Chap. 5 CPP). • L'environnement TST – BT. • Etudes de cas traitant des différents chapitres du CET – BT – Fiches Techniques. • Responsabilités civiles et pénales. • Analyse d'accidents spécifiques TST – BT. • Les documents d'exploitation (ATST, ITST, IPS...).	
	Apports pratiques : Mise en situation dans son périmètre d'activité.	
	Pré-requis : Connaître le cadre du domaine. Définir la politique d'emploi des TST de son entreprise. Animer le domaine des TST au sein de son entreprise. Être informé formellement de sa mission et des attentes du management en la matière sur le périmètre d'activités défini par l'employeur.	
	Modalités d'évaluation : Évaluation des acquis : Une évaluation est réalisée au cours du stage pour permettre de vérifier l'atteinte des objectifs. Bilan de la formation : Une séance de synthèse est organisée en fin de stage. A l'issue du stage, une attestation en tant qu'observateur est adressée à l'employeur.	
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.	

Règlementation, prévention et sécurité

2011 - Initiation aux travaux en hauteur et descente d'urgence

Fiche mise à jour le 10/09/2025



Site AFPPENN

599 €

Site Client

2 500 €



Objectifs : L'agent sera en mesure : - d'ascensionner tout type de support et de se positionner à son poste de travail, - de mettre en œuvre les outils et matériels couramment utilisés dans les travaux en hauteur, - de respecter la réglementation liée au travail en hauteur, - de respecter les règles de balisage de chantier.



Apports théoriques : Les différents équipements de sécurité. La signalisation d'un chantier temporaire ou permanent et sa mise en œuvre. Décret 924.2004.



Apports pratiques : Les différents moyens d'ascension et leur utilisation. La manutention des échelles bois. Les positions de travail en hauteur en fonction des tâches à accomplir. L'utilisation et la mise en œuvre des dispositifs de Vérification d'Absence de Tension (VAT). L'utilisation et la mise en œuvre des dispositifs de Mise à la Terre et en Court-Circuit (MALT-C/C). L'utilisation et la mise en œuvre des matériels de reprise d'efforts mécaniques. L'utilisation du descenseur et la réalisation de différents types de nœuds.



Pré-requis : L'agent devra avoir un certificat médical d'aptitude aux travaux en hauteur.



Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis :
Une évaluation est réalisée au cours du stage pour permettre de vérifier l'atteinte des objectifs.
Bilan de la formation :
Une séance de synthèse est organisée en fin de stage.
A l'issue du stage, une attestation de formation est adressée à l'employeur.



Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte.
Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.



2 jour(s) , 14 heures



Agent s'inscrivant dans les formations « branchements aériens et aéro-souterrains » et « réseaux aérien BT » du processus de formation au métier de Monteur des réseaux d'électricité et n'ayant pas les connaissances suffisantes.



Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.

Règlementation, prévention et sécurité

2016 - Maintien du professionnalisme travaux en hauteur et descente d'urgence

Fiche mise à jour le 10/09/2025



Site AFPPENN	319 €
Site Client	1 250 €

	Objectifs : Connaître la réglementation des travaux en hauteur. Connaître les différents modes d'ascension. Savoir utiliser le kit de sauvetage en respectant le mode opératoire.
	Apports théoriques : Rappel sur la réglementation des travaux en hauteur.
	Apports pratiques : Exercices avec divers moyens d'ascension (échelles à coulisse, échelles emboîtable, grimpettes bois et béton). - Utilisation du kit descenseur.
	Pré-requis : Maîtriser les différentes techniques d'ascension (échelles, « grimpettes » bois et béton).
	Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis : Une évaluation est réalisée au cours du stage pour permettre de vérifier l'atteinte des objectifs. Bilan de la formation : Une séance de synthèse est organisée en fin de stage. A l'issue du stage, une attestation de formation est adressée à l'employeur.
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.



1 jour(s) , 7 heures



Toute personne effectuant des travaux en hauteur.



Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.

Règlementation, prévention et sécurité

8003 - Maintien du professionnalisme à la norme NF C 18-510 ou FD C 18-510-1 - Electriciens

Fiche mise à jour le 30/01/2025



Site AFPPENN

sur devis

Site Client

sur devis



Objectifs : A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de mesurer leurs écarts dans l'appréciation du risque électrique lors du contrôle des savoirs et des savoirs faire en intégrant les nouvelles prescriptions de la norme NFC 18-510/FD C 18-510-1.

Les stagiaires devront, notamment, être capables de mettre en œuvre, dans l'exercice de leur métier, les principes fondamentaux de Prévention :

- Protection contre le risque électrique,
- Démarche globale d'analyse des risques, en fonction des environnements électriques et généraux, DSD (détection des situations dangereuses),
- Mise en œuvre et utilisation des équipements de travail et de protection individuelle.



Apports théoriques : Les principaux documents réglementaires utilisés. Rappel des définitions relatives aux personnes, aux ouvrages, aux domaines de tension. Les types d'habilitations, par rapport aux opérations à effectuer et aux responsabilités de chacun. Les distances de sécurité, les conditions d'intervention et d'accès dans les différentes zones d'environnement électrique. Les principes d'une consignation haute tension – basse tension. Nouvelles prescriptions, nouvelles terminologies de la norme NFC 18-510/FD C 18-510-1.



Apports pratiques : Mises en situations pratiques, concrètes selon les métiers et habilitations des stagiaires.

- Rôles des différents acteurs (Hiérarchique, CEX, CCO,
- Préparation d'intervention, préparation de chantier (NIP, FCMO, Accès aux ouvrages et installations)
- Intégration de l'analyse des risques et de la démarche détection des situations dangereuses (DSD)
- Opérations dans l'environnement électrique
- Consignations BT et/ou HTA (utilisation des appareils de contrôle de continuité et pré-identification (FC 2310 FAMECA et Jupiter MADE)
- Consignation premier tronçon aval de disjoncteur départ HTA de poste source
- Séparations de réseaux BT et/ou HTA, etc.
- Régime de réquisition, essais BT, HTA
- Moyens de réalimentation (liaison BT, groupes électrogènes, etc.)
- Etc., travaux pratiques modulables en fonction des attentes des employeurs et participants.



Pré-requis : Toute personne intervenant sur ou à proximité d'un ouvrage, d'une installation, d'un équipement qu'il soit sous tension ou hors tension (doit) : être habilité, le groupe de stagiaires devra être homogène en terme d'habilitation.



Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis :

Un questionnaire écrit sur le contrôle des savoirs est réalisé en fin de stage selon un référentiel contenu dans la norme NFC 18-510/FD C 18-510-1. Un contrôle du savoir-faire est réalisé lors de mise en situation selon une grille d'évaluation contenue dans la norme NFC 18-510/FD C 18-510-1.

Bilan de la formation :

Une séance de synthèse est organisée en fin de stage. Un avis après formation, délivré par le centre de formation, est adressé à l'employeur.

Un questionnaire d'auto-évaluation est réalisé en début et fin de formation.



Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte.

Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.

Les formateurs ont une approche dynamique, numérique et interactive.



2 à 3 jour(s) , 14 à 21 heures



Electriciens Personnel intervenant sur ou à proximité d'ouvrages ou d'installations électriques, déjà formé et habilité.



Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.

Règlementation, prévention et sécurité

8003-01 - Maintien du professionnalisme à la norme NF C 18-510 ou FD C 18-510- 1 - (Equivalent ADNT3001)

Fiche mise à jour le 10/09/2025



Site AFPPENN

302 €

Site Client

1 250 €



Objectifs : A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de mesurer leurs écarts dans l'appréciation du risque électrique lors du contrôle des savoirs et des savoirs faire en intégrant les nouvelles prescriptions de la norme NFC 18-510/FD C 18-510-1.

Les stagiaires devront, notamment, être capables de mettre en œuvre, dans l'exercice de leur métier, les principes fondamentaux de Prévention :

- Protection contre le risque électrique,
- Démarche globale d'analyse des risques, en fonction des environnements électriques et généraux, DSD (détection des situations dangereuses),
- Mise en œuvre et utilisation des équipements de travail et de protection individuelle.



Apports théoriques : Les principaux documents réglementaires utilisés. Rappel des définitions relatives aux personnes, aux ouvrages, aux domaines de tension. Les types d'habilitations, par rapport aux opérations à effectuer et aux responsabilités de chacun. Les distances de sécurité, les conditions d'intervention et d'accès dans les différentes zones d'environnement électrique. Les principes d'une consignation haute tension – basse tension. Nouvelles prescriptions, nouvelles terminologies de la norme NFC 18-510/FD C 18-510-1.



Apports pratiques : Mises en situations pratiques, concrètes selon les métiers et habilitations des stagiaires.

- Rôles des différents acteurs (Hiérarchique, CEX, CCO)
- Intégration de l'analyse des risques et de la démarche détection des situations dangereuses (DSD)
- Opérations dans l'environnement électrique
- Etc., travaux pratiques modulables en fonction des attentes des employeurs et participants.



Pré-requis : Toute personne intervenant sur ou à proximité d'un ouvrage, d'une installation, d'un équipement qu'il soit sous tension ou hors tension (doit) : être habilité, le groupe de stagiaires devra être homogène en terme d'habilitation.



Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis :

Un questionnaire écrit sur le contrôle des savoirs est réalisé en fin de stage selon un référentiel contenu dans la norme NFC 18-510/FD C 18-510-1. Un contrôle du savoir-faire est réalisé lors de mise en situation selon une grille d'évaluation contenue dans la norme NFC 18-510/FD C 18-510-1.

Bilan de la formation :

Une séance de synthèse est organisée en fin de stage. Un avis après formation, délivré par le centre de formation, est adressé à l'employeur.

Un questionnaire d'auto-évaluation est réalisé en début et fin de formation.



Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte.

Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.

Les formateurs ont une approche dynamique, numérique et interactive.



1 jour(s) , 7 heures



Électriciens : activité géoréférencement.
Personnel intervenant sur ou à proximité d'ouvrages ou d'installations électriques, déjà formé et habilité.



Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.

Règlementation, prévention et sécurité

8003-02 - Maintien du professionnalisme à la norme NF C 18-510 ou FD C 18-510-1 - Non Electriciens

Fiche mise à jour le 10/09/2025



Site AFPPENN

297 €

Site Client

1 250 €



Objectifs : A l'issue du stage, les stagiaires devront être capables de mettre en œuvre, dans l'exercice de leur métier, les principes fondamentaux de Prévention :

- Protection contre le risque électrique,
- Démarche globale d'analyse des risques, en fonction des environnements électriques et généraux, DSD (détection des situations dangereuses),
- Mise en œuvre et utilisation des équipements de travail et de protection individuelle.



Apports théoriques : Présentation du stage et publication du recueil FD C18-510-1. Notions élémentaires d'électricité. Dangers de l'électricité. Les grandeurs électriques. Les domaines de tension. Les équipements de protection. Rôle des différents acteurs et leurs habilitations. Présentation des équipements électrique du centre de formation.



Apports pratiques : • Mise en pratique. Démonstration d'un court-circuit en réel avec la cabine courtcircuit,

- Mises en situations pratiques, avec méthodologie d'analyse du risque électrique et du risque global, niveaux d'habilitations B0/H0V,
- Appropriation de la démarche DSD (détection des situations dangereuses).



Pré-requis : Etre en possession d'un titre d'habilitation à minima B0/H0V.



Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis :

Un test d'acquisition des connaissances théoriques est réalisé en fin de stage.

L'évaluation de l'apprentissage pratique est réalisée en continu lors des exercices pratiques.

Bilan de la formation :

Une séance de synthèse est organisée en fin de stage.

Un avis après formation est délivré par le centre de formation, est adressée à l'employeur.

Un questionnaire d'auto-évaluation est réalisé en début et fin de formation.



Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte.

Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.

Les formateurs ont une approche dynamique, numérique et interactive.



1 jour(s) , 7 heures



Non électriciens
Personnel non électricien qui effectue des opérations, ou des interventions ou des travaux d'ordre non électrique dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension en haute tension.



Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.

Règlementation, prévention et sécurité

8003-03 - Maintien du professionnalisme à la norme NF C 18-510 ou FD C 18-510-1 - Electriciens (Encadrants)

Fiche mise à jour le 10/09/2025



Site AFPPENN

297 €

Site Client

1 250 €



Objectifs : A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de mesurer leurs écarts dans l'appréciation du risque électrique lors du contrôle des savoirs et des savoirs faire en intégrant les nouvelles prescriptions de la norme NFC 18-510/FD C 18-510-1.

Les stagiaires devront, notamment, être capables de mettre en œuvre, dans l'exercice de leur métier, les principes fondamentaux de Prévention :

- Protection contre le risque électrique,
 - Démarche globale d'analyse des risques, en fonction des environnements électriques et généraux, DSD (détection des situations dangereuses),
- Mise en œuvre et utilisation des équipements de travail et de protection individuelle.



Apports théoriques : Les principaux documents réglementaires utilisés. Rappel des définitions relatives aux personnes, aux ouvrages, aux domaines de tension. Les types d'habilitations, par rapport aux opérations à effectuer et aux responsabilités de chacun. Les distances de sécurité, les conditions d'intervention et d'accès dans les différentes zones d'environnement électrique. Les principes d'une consignation haute tension – basse tension. Nouvelles prescriptions, nouvelles terminologies de la norme NFC 18-510/FD C 18-510-1.



Apports pratiques : Mises en situations pratiques, concrètes selon les métiers et habilitations des stagiaires.



Pré-requis : Toute personne intervenant sur ou à proximité d'un ouvrage, d'une installation, d'un équipement qu'il soit sous tension ou hors tension (doit) : être habilité, le groupe de stagiaires devra être homogène en terme d'habilitation.



Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis :

Un questionnaire écrit sur le contrôle des savoirs est réalisé en fin de stage selon un référentiel contenu dans la norme NFC 18-510/FD C 18-510-1.

Bilan de la formation :

Une séance de synthèse est organisée en fin de stage. Un avis après formation, délivré par le centre de formation, est adressé à l'employeur.

Un questionnaire d'auto-évaluation est réalisé en début et fin de formation.



Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte.

Les formateurs ont une approche dynamique, numérique et interactive.



1 jour(s) , 7 heures



Électriciens Personnel intervenant sur ou à proximité d'ouvrages ou d'installations électriques, déjà formé et habilité.



Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.



Règlementation, prévention et sécurité

8010 - Habilitation électrique - Electriciens

Fiche mise à jour le 10/09/2025



Site AFPPENN

881 €

Site Client

3 750 €



Objectifs : A l'issue du stage, les stagiaires devront être capables de mettre en œuvre, dans l'exercice de leur métier, les principes fondamentaux de Prévention :

- Protection contre le risque électrique,
- Démarche globale d'analyse des risques, en fonction des environnements électriques et généraux, DSD (détection des situations dangereuses),
- Mise en œuvre et utilisation des équipements de travail et de protection individuelle.



Apports théoriques : Les recueils NFC 18-510 et FD C18-510-1 principalement, autres recueils en fonction des métiers et attentes des participants.



Apports pratiques : Exercices pratiques de mises en situations concrètes liées aux métiers et habilitations des stagiaires.

- Chargé d'intervention générale / BR, BR Photovoltaïque
- Chargé d'opération spécifique / BE Manœuvre, Essai, Mesurage
- Surveillant de sécurité électrique aux voisinages BT et/ou HTA / B1, H1
- Exécutant d'un travail électrique hors tension en basse tension / B1, B1V
- Exécutant d'un travail électrique hors tension en haute tension / H1, H1V
- Chargé de travaux (pour son propre compte) au voisinage renforcé (Z4) basse tension dans le cadre d'un contrôle d'équipement d'urgence (technicien de bureau d'étude) / B2V (pour son propre compte et exclusivement pour le contrôle ou vérification), etc.

Chaque exercice comprend l'étude du recueil FD C18-510-1 ou NF C18-510, l'analyse de l'intervention, son exécution, la prise en compte des voisinages basse tension et haute tension, ainsi que l'analyse des mises en situations.



Pré-requis : Connaissances de base en électricité ou bonne expérience professionnelle.



Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis :

Un test d'acquisition des connaissances théoriques est réalisé en fin de stage. L'évaluation de l'apprentissage pratique est réalisée en continu lors des exercices pratiques.

Bilan de la formation : Une séance de synthèse est organisée en fin de stage.

A l'issue du stage, une attestation de capacité à opérer en sécurité sur un ouvrage ou une installation électrique est adressée à l'employeur.

Un questionnaire d'auto-évaluation est réalisé en début et fin de formation.



Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte.

Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.

Les formateurs ont une approche dynamique, numérique et interactive.



3 jour(s) , 21 heures



Électriciens • Tout électricien chargé d'assurer des interventions générales, des opérations spécifiques. • Tout électricien réalisant des interventions ou travaux en tant qu'exécutant sous l'autorité d'un chargé de travaux. • Tout électricien réalisant un contrôle, un essai, une manœuvre, un mesurage en basse tension



Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.

Règlementation, prévention et sécurité

8010-01 - Habilitation aux risques électrique en fouille - HF BF

Fiche mise à jour le 10/09/2025



Site AFPPENN

297 €

Site Client

1 250 €



Objectifs : A l'issue du stage, les stagiaires devront être capables de mettre en œuvre, dans l'exercice de leur métier, les principes fondamentaux de Prévention :

- Protection contre le risque électrique,
- Démarche globale d'analyse des risques, en fonction des environnements électriques et généraux, DSD (détection des situations dangereuses),
- Mise en œuvre et utilisation des équipements de travail et de protection individuelle.



Apports théoriques : Les recueils NFC 18-510 et FD C18-510-1 principalement.



Apports pratiques : Exercices pratiques de mises en situations concrètes liées aux métiers et habilitations des stagiaires.
Chaque exercice comprend l'étude du recueil FD C18-510-1 ou NF C18-510, l'analyse de l'intervention, son exécution, la prise en compte des voisinages basse tension et haute tension, ainsi que l'analyse des mises en situations.



Pré-requis : Aucune connaissance en électricité n'est demandé mais les personnes doivent être capable de comprendre les instructions de sécurité.



Modalités d'évaluation : Évaluation des acquis :

Un test d'acquisition des connaissances théoriques est réalisé en fin de stage.

L'évaluation de l'apprentissage pratique est réalisée en continu lors des exercices pratiques.

Bilan de la formation : Une séance de synthèse est organisée en fin de stage.

A l'issue du stage, une attestation de capacité à opérer en sécurité sur un ouvrage ou une installation électrique est adressée à l'employeur.

Un questionnaire d'auto-évaluation est réalisé en début et fin de formation.



Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte.

Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.

Les formateurs ont une approche dynamique, numérique et interactive.



1 jour(s) , 7 heures



Électriciens. Non
Électriciens.



Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.



Règlementation, prévention et sécurité

8011 - Habilitation électrique - Non électriciens

Fiche mise à jour le 10/09/2025



Site AFPPENN

594 €

Site Client

2 500 €



Objectifs : A l'issue du stage, les stagiaires devront être capables de mettre en œuvre, dans l'exercice de leur métier, les principes fondamentaux de Prévention :

- Protection contre le risque électrique,
- Démarche globale d'analyse des risques, en fonction des environnements électriques et généraux, DSD (détection des situations dangereuses),
- Mise en œuvre et utilisation des équipements de travail et de protection individuelle.



Apports théoriques : Présentation du stage et publication du recueil FD C18-510-1. Notions élémentaires d'électricité. Dangers de l'électricité. Les grandeurs électriques. Les domaines de tension. Les équipements de protection. Rôle des différents acteurs et leurs habilitations. Présentation des équipements électrique du centre de formation.



Apports pratiques : • Mise en pratique. Démonstration d'un court-circuit en réel avec la cabine court-circuit,
• Mises en situations pratiques, avec méthodologie d'analyse du risque électrique et du risque global, niveaux d'habilitations B0/H0V,
• Appropriation de la démarche DSD (détection des situations dangereuses).



Pré-requis : Aucune connaissance particulière en électricité n'est demandée.



Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis :
Un test d'acquisition des connaissances théoriques est réalisé en fin de stage.
L'évaluation de l'apprentissage pratique est réalisée en continu lors des exercices pratiques.
Bilan de la formation :
Une séance de synthèse est organisée en fin de stage.
Un avis après formation est délivré par le centre de formation, est adressée à l'employeur.
Un questionnaire d'auto-évaluation est réalisé en début et fin de formation.



Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte.
Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.
Les formateurs ont une approche dynamique, numérique et interactive.



2 jour(s) , 14 heures



Non électriciens
Personnel non électricien qui effectue des opérations, ou des interventions ou des travaux d'ordre non électrique dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension en haute tension.



Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.



Règlementation, prévention et sécurité

8100 - Améliorer votre audit de chantier

Fiche mise à jour le 10/09/2025



Site AFPPENN

594 €

Site Client

2 500 €



Objectifs : A l'issue de la formation le stagiaire sera en capacité : d'aborder l'audit de chantier avec plus d'aisance, de préparer un audit de chantier, de prendre en compte l'environnement du chantier audité, de réaliser un audit de chantier axé sur les pratiques de travail, avec une méthode d'observation globale qui intègre les spécificités du métier, ainsi que la dimension facteur humain (rapport auditeur / audité ...), d'identifier / les points forts / les écarts / les situations dangereuses, de faire une restitution à chaud aux audités, d'élaborer un compte rendu d'audit, d'identifier, analyser les écarts et proposer des pistes d'amélioration, d'élaborer une charte de l'auditeur.



Apports théoriques : Connaissance de soi et des autres (relations auditeur, audité). Apport sur les familles de risques. Risques spécifiques (métiers). Risques généraux. Démarche d'analyse de risques. Préparation d'un audit de chantier. Les pratiques de travail. Les références techniques et réglementaires. Présentation de la grille d'audit de chantier. Réalisation de l'audit. Observation des situations de travail. Utilisation de la grille d'audit. Identification / points forts / écarts / situations dangereuses. Exercices de restitution à chaud. Elaboration d'un compte rendu d'audit. Trame type (compte rendu). Analyse des écarts. Plan d'action. Elaboration d'une charte de l'auditeur. Production groupe de travail.



Apports pratiques : Mises en situation d'audits de chantiers.



Pré-requis : Posséder les connaissances des métiers audités et des textes réglementaires associés.



Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis :

Une évaluation est réalisée au cours du stage pour permettre de vérifier l'atteinte des objectifs.

Bilan de la formation :

Une séance de synthèse est organisée en fin de stage.

A l'issue du stage, une attestation de formation est adressée à l'employeur.



Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte.

Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.



2 jour(s) , 14 heures



Encadrant des métiers d'exploitation ou clientèle ayant à réaliser des audits de chantier.



Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.

Règlementation, prévention et sécurité

8101 - Professionnalisation du manager de l'audit de chantier

Fiche mise à jour le 07/04/2023



Site AFPPENN

130 €

Site Client

625 €

	Objectifs : Se professionnaliser à la préparation de l'audit de chantier, à la posture de l'auditeur sur un chantier, à la restitution à chaud aux audités, à la rédaction et à la diffusion du compte-rendu d'audit, à aborder l'audit de chantier sereinement, à être à l'aise lors de la prise de contact, à être à l'aise lors de la phase d'observations, à être à l'aise lors de la restitution à chaud, à rédiger le compte-rendu sans difficulté.
	Apports théoriques : Le stagiaire est accompagné en situation réelle d'audit par le formateur. L'accompagnement concerne : la préparation de l'audit, la réalisation de l'audit, l'accompagnement du stagiaire est formalisé par un compte-rendu d'audit d'auditeur comprenant, notamment : Des préconisations
	Apports pratiques : Des pistes d'axes de travail
	Pré-requis : Des réponses aux questions posées
	Modalités d'évaluation : Des conseils complémentaires
	Méthodes mobilisées : La valorisation des acquis et bonnes pratiques.



0.5 jour(s) , 3.5 heures



Encadrement de proximité ou manager de 1ère ligne d'équipes réalisant des travaux ou des interventions sur les ouvrages et installations de distribution d'énergies, ainsi que des activités tertiaires.



Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.

Règlementation, prévention et sécurité

8401 - Etude d'ouvrage - Le contexte réglementaire

Fiche mise à jour le 10/09/2025



Site AFPPENN

604 €

Site Client

2 500 €

	Objectifs : A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à l'élaboration de dossiers administratifs préparatoires à des ouvrages électriques de distribution publique.	 2 jour(s) , 14 heures  Technicien d'études – Chargé d'affaires – Conducteur de travaux.  Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.
	Apports théoriques : Occupation du domaine public - Occupation du domaine privé - Application du code de l'énergie (décret 2011-1697) - Instruction des projets d'ouvrages sur le réseau public de distribution d'électricité - Se situer dans le processus global - Définir son niveau d'exigence - Démarche QSE - DT/DICT - Etude de cas de l'avant-projet jusqu'à la mise en exploitation de l'ouvrage - Prévention des risques sur les chantiers - Processus de mise en exploitation des ouvrages.	
	Apports pratiques : Aucun cas pratique.	
	Pré-requis : Notion d'électricité, connaissance des réseaux de distribution publique.	
	Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis : Une évaluation est réalisée au cours du stage pour permettre de vérifier l'atteinte des objectifs pédagogiques. Bilan de la formation : Une séance de synthèse est organisée en fin de stage. A l'issue du stage, une attestation de formation est adressée à l'employeur.	
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte.	

Règlementation, prévention et sécurité

8402 - Etude d'ouvrage - souterrains HTA et postes HTA/BT

Fiche mise à jour le 10/09/2025



Site AFPPENN

604 €

Site Client

2 500 €



Objectifs : A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable d'acquérir les connaissances et compétences dans le cadre d'études de création, renforcement, de modification d'ouvrages souterrains et de postes HTA/BT DP, maîtriser le suivi et la réception des ouvrages.



Apports théoriques : Les réseaux souterrains HTA - Les postes HTA/BT préfabriqués - Les postes HTA/BT en immeuble - Norme NF C 11-201 - Technologie des matériels - Exploitabilité des ouvrages - SEQUELEC - Contraintes - Structures - Choix techniques - Règles de l'art.



Apports pratiques : Aucun cas pratique.



Pré-requis : Notion d'électricité, connaissance des réseaux de distribution publique.



Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis :
Une évaluation est réalisée au cours du stage pour permettre de vérifier l'atteinte des objectifs pédagogiques.
Bilan de la formation :
Une séance de synthèse est organisée en fin de stage.
A l'issue du stage, une attestation de formation est adressée à l'employeur.



Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte.



2 jour(s) , 14 heures



Technicien d'études –
Chargé d'affaires –
Conducteur de travaux.



Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.

Règlementation, prévention et sécurité

8403 - Etude d'ouvrage - souterrains BT, branchements individuels et collectifs

Fiche mise à jour le 10/09/2025



Site AFPPENN

604 €

Site Client

2 500 €



Objectifs : A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable d'acquérir les connaissances et compétences dans le cadre d'études de création, renforcement, de modification d'ouvrages souterrains et de postes HTA/BT DP, maîtriser le suivi et la réception des ouvrages.



Apports théoriques : Les réseaux souterrains BT - Les lotissements - Les colonnes montantes d'immeubles - Norme NF C 14-100 - Technologie des matériels - Exploitabilité des ouvrages - SEQUELEC - Contraintes - Structures - Choix techniques - Règles de l'art.



Apports pratiques : Aucun cas pratique.



Pré-requis : Notion d'électricité, connaissance des réseaux de distribution publique.



Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis :
Une évaluation est réalisée au cours du stage pour permettre de vérifier l'atteinte des objectifs pédagogiques.
Bilan de la formation :
Une séance de synthèse est organisée en fin de stage.
A l'issue du stage, une attestation de formation est adressée à l'employeur.



Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte.



2 jour(s) , 14 heures



Technicien d'études –
Chargé d'affaires –
Conducteur de travaux.



Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.

Règlementation, prévention et sécurité

8404 - Etude d'ouvrage - souterrains BT, branchements à puissance limitée et surveillée

Fiche mise à jour le 10/09/2025



Site AFPPENN

604 €

Site Client

2 500 €

	Objectifs : A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable d'acquérir les connaissances et compétences, dans le cadre des dossiers d'étude et de réalisation des raccordements < et > à 36KVA.	 2 jour(s) , 14 heures  Technicien d'études – Chargé d'affaires – Conducteur de travaux.  Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.
	Apports théoriques : Les branchements à puissance limitée. Les branchements à puissances surveillée. Conformité des ouvrages et protocole de mise en exploitation. Norme NF C 14-100. Technologie des matériels. Exploitabilité des ouvrages. SEQUELEC. Contraintes. Consigne Générale d'Exploitation. Prescription de sécurité de l'exploitant au donneur d'ordre. Conformité des ouvrages et protocole de mise en exploitation. Notes internes clients.	
	Apports pratiques : Aucun cas pratique.	
	Pré-requis : Notion d'électricité, connaissance des réseaux de distribution publique.	
	Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis : Une évaluation est réalisée au cours du stage pour permettre de vérifier l'atteinte des objectifs pédagogiques. Bilan de la formation : Une séance de synthèse est organisée en fin de stage. A l'issue du stage, une attestation de formation est adressée à l'employeur.	
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte.	

Règlementation, prévention et sécurité

8405 - Etude d'ouvrage - Les colonnes électriques

Fiche mise à jour le 10/09/2025



Site AFPPENN

815 €

Site Client

3 750 €

	Objectifs : A l'issue de la formation , l'apprenant sera capable d'acquérir les connaissances et compétences, dans le cadre des dossiers d'étude et de réalisation des colonnes électriques neuves et existantes.	 3 jour(s) , 21 heures  Technicien d'études – Chargé d'affaires – Conducteur de travaux  Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.
	Apports théoriques : La composition du dossier . Norme NF C 14-100. Terminologie. Matériels. Génie civil. Schéma de principe. Les calculs électriques. Coordination des protections. Condition de pose des canalisations. Impact de la loi LOM sur les colonnes. Notes internes clients.	
	Apports pratiques : Aucun cas pratique.	
	Pré-requis : Notion d'électricité, connaissance des réseaux de distribution publique.	
	Modalités d'évaluation : - Évaluation des acquis : Une évaluation est réalisée au cours du stage pour permettre de vérifier l'atteinte des objectifs pédagogiques. - Bilan de la formation : Une séance de synthèse est organisée en fin de stage. A l'issue du stage, une attestation de formation est adressé à l'employeur.	
	Méthodes mobilisées : La démarche pédagogique s'appuie sur des travaux de recherche en individuel ou en groupe. Des compléments théoriques sont réalisés par le formateur. Différentes études de cas d'accès au réseau complèteront la démarche pédagogique. Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte.	

4501 - Exploitation et conduite de postes HTB/HTA

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPPENN

Site Client

5 000 €

	Objectifs : A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de détecter un fonctionnement, un dysfonctionnement ou une anomalie qui impacte l'exploitation et la conduite du poste source en priorisant les actions à mener pour assurer la continuité de fourniture.
	Apports théoriques : Le système électrique français. Présentation poste source. Les paliers techniques. La consignation d'état. Les services auxiliaires. Protection des réseaux HTA. Les automatismes. Protections et plan de protections. TCFM. Transformateur HTB/HTA. Les régimes de neutre. Visite poste source. Intervention dans un poste source. La conduite en neutre compensé. Modélisation du réseau HTA.
	Apports pratiques : Aucun cas pratique.
	Pré-requis : Niveau BEP ou BAC PRO (mathématiques, électricité).
	Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis : Restitution des travaux individuels ou en sous-groupe, Ecoute, reformulation, Analyse des mises en situation. Bilan de la formation : Une séance de synthèse est organisée en fin de stage. A l'issue du stage, une attestation de participation au stage sera adressée à l'employeur.
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte.



4 jour(s) , 28 heures



Le stagiaire aura des connaissances dans les domaines suivants :
base
d'électrotechnique,
connaître le recueil FD C
18-510-1 ou Carnet de
Prescription au
Personnel risques
électriques remis par
l'employeur.



Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.

Exploitation et conduite de poste HTB et HTA

4502 - Maintien du professionnalisme exploitation et conduite de postes HTB/HTA

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPPENN

Site Client

3 750 €

	Objectifs : A l'issue de la formation les stagiaires auront renforcé leurs compétences « chargé d'exploitation, chargé de conduite » des postes HTB/HTA lors d'évènements pouvant affecter les fonctionnalités, la qualité de fourniture d'électricité du poste HTB/HTA, dans un souci permanent de sécurité des personnes et des biens.
	Apports théoriques : Structure poste HTB/HTA. Les différentes tranches. Les paliers techniques. Les régimes de neutre. Plan de protection. Les automatismes. TCFM. Services auxiliaires. ATLT. La conduite des automatismes. La gestion des accès dans un poste HTB/HTA. Analyse d'évènement.
	Apports pratiques : Aucun cas pratique.
	Pré-requis : L'agent aura des connaissances dans les domaines suivants : exploitation et conduite des postes HTB/HTA, avoir suivi le stage 4501, avoir de l'expérience dans le domaine des postes HTB/HTA, base d'électrotechnique, connaître le recueil FD C 18-510-1 ou Carnet de Prescription au Personnel, risques électriques remis par l'employeur.
	Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis : Une évaluation est réalisée au cours du stage lors des mises en situations. Bilan de la formation : Une séance de synthèse est organisée en fin de stage. A l'issue du stage, une attestation de suivi de stage est adressée à l'employeur
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte.



3 jour(s) , 21 heures



Agents des ELD assurant les rôles de chargé d'exploitation, chargé de conduite dans les postes HTB/HTA.



Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.

Exploitation et conduite de poste HTB et HTA

4503 - Consignation des postes HTB/HTA

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPPENN

Site Client

6 250 €

	Objectifs : A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de consigner tout ou partie des éléments constitutifs du poste HTB/HTA en intégrant la prévention et la sécurité pour lui-même ou pour les chargés de travaux à qui il délivrera un accès.
	Apports théoriques : Les tranches. Les paliers techniques. La consignation d'état. Les services auxiliaires. Transformateur HTB/ HTA. TCFM. Visite poste HTB/HTA. Intervention dans un poste source. La consignation. Consignation départ HTA. Consignation demi-rame HTA. Consignation transformateur HTB/HTA. Fiche de manœuvre.
	Apports pratiques : Aucun cas pratique.
	Pré-requis : L'agent aura des connaissances dans les domaines suivants : -consignation des réseaux BT ou HTA (4700), réglementation du recueil FD C 18-510-1 ou Carnet de Prescription au Personnel, risques électriques remis par l'employeur, sécurité des interventions.
	Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis : Restitution des travaux individuels ou en sous-groupe, Ecoute, reformulation, Analyse des mises en situation. Bilan de la formation : Une séance de synthèse est organisée en fin de stage. A l'issue du stage, une attestation de participation au stage sera adressée à l'employeur.
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte.



5 jour(s) , 35 heures



Agents des ELD
débutant dans le rôle de
chargé de consignation
pour leur propre
compte ou pour délivrer
un accès à un chargé de
travaux.



Si vous êtes en situation
de handicap, n'hésitez
pas à contacter notre
réfèrent handicap.



4504 - Maintien du professionnalisme consignation des postes HTB/HTA

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPPENN

Site Client

3 750 €



Objectifs : A l'issue de la formation les stagiaires auront renforcé leurs compétences « chargé de consignation » des postes HTB/HTA lors des accès pour leur propre compte, ou lors des accès délivrés pour le compte d'un tiers dans un souci permanent de sécurité des personnes et des biens.



Apports théoriques : Réglementation Travaux Hors Tension (recueil FD C 18-510-1). Structure poste HTB/HTA. Les tranches. Consignation transformateur HTB/HTA. Consignation d'un départ HTA. Consignation d'une demi-rame HTA. Les mises à la terre. Document d'accès aux ouvrages. Fiche de manœuvre.



Apports pratiques : Aucun cas pratique.



Pré-requis : Niveau BEP ou BAC PRO (mathématiques, électricité).



Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis :
Une évaluation est réalisée au cours du stage lors de restitutions des travaux individuels ou en sous-groupe, ainsi que des mises en situation.
Bilan de la formation :
Une séance de synthèse est organisée en fin de stage.
A l'issue du stage, une attestation de participation au stage sera adressée à l'employeur.



Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte.



3 jour(s) , 21 heures



L'agent aura des connaissances dans les domaines suivants :
avoir suivi le stage 4503, avoir réalisé des consignations dans les postes HTB/HTA, avoir de l'expérience dans le domaine des postes HTB/HTA.



Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.

Moyen de réalimentation de la clientèle

4600 - Mise en œuvre des groupes électrogènes mobiles.

Fiche mise à jour le 07/04/2023



Site AFPPENN

Site Client

2 500 €

	Objectifs : A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de maintenir ou reprendre l'alimentation d'un ouvrage BT à l'aide d'un GEM, de réaliser le couplage d'un GEM avec le réseau de distribution, d'assurer la sécurité des tiers et du personnel.	 2 jour(s) , 14 heures  Agents des ELD mettant en œuvre occasionnellement des groupes électrogènes.  Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.
	Apports théoriques : Rappels d'électrotechnique. Principe de fonctionnement d'un alternateur. Comportement de l'alternateur en fonction de la nature de la charge sur le réseau. Le couplage et la reprise de charge. Les défauts et les protections. Les conditions de raccordement en fonction du régime de neutre. Technologie du matériel de raccordement. Les règles de sécurité, l'accès au réseau.	
	Apports pratiques : Réalisation de couplages allé et retour avec le transfert de charge.	
	Pré-requis : Posséder les connaissances d'électrotechnique du niveau BEP ou CAP. - Etre habilité à minima B1 - B1T - H1V. - Mettre en œuvre occasionnellement les groupes électrogènes.	
	Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis : Une évaluation est réalisée au cours du stage pour permettre de vérifier l'atteinte des objectifs pédagogiques. Un questionnaire écrit, sur le contenu de la formation, est réalisé à la fin de celle-ci. Bilan de la formation : Une séance de synthèse est organisée en fin de stage. A l'issue du stage, une attestation de participation au stage sera adressée à l'employeur.	
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.	

Câbles réseaux souterrains HTA BT

4015 - Câbles HTA à isolation synthétique

Fiche mise à jour le 10/09/2025



Site AFPPENN

2 198 €

Site Client

	Objectifs : A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de s'assurer de la compatibilité d'un accessoire avec les câbles présents sur le chantier, de confectionner l'ensemble des accessoires d'extrémité et de raccordement sur des câbles HTA à isolation synthétique, d'utiliser l'outillage et le matériel appropriés.	 5 jour(s) , 35 heures  Agents des ELD et des entreprises sous-traitantes intervenant sur les réseaux souterrains HTA. .  Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.
	Apports théoriques : Phénomènes électriques dans les câbles HTA. Caractéristiques technologiques et réglementaires des câbles. Technologie des câbles HTA à isolation synthétique. Technologie des raccordements (poinçonnage et serrage mécanique). Technologie des accessoires d'extrémité, de jonction et de dérivation.	
	Apports pratiques : Présentation et prise en main de l'outillage réglable agréé. Confection d'une extrémité unipolaire. Préparation de câbles CIS. Confection d'un connecteur séparable. Confection d'une jonction unipolaire rubanée. Confection d'une jonction préfabriquée sur des câbles CIS. Confection d'une dérivation. Confection d'un bout perdu sur les câbles CIS. La certification COFRAC, qui permet d'obtenir cette qualification, peut se dérouler sur demande immédiatement après ce stage.	
	Pré-requis : Avoir des notions de base en électricité (niveau CAP, BEP). - Connaître les structures des réseaux HTA.	
	Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis : Une évaluation est réalisée lors des mises en situation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation des thèmes pratiques. Bilan de la formation : Une séance de synthèse est organisée en fin de stage. A l'issue du stage, une attestation de participation au stage sera adressée à l'employeur.	
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.	



Câbles réseaux souterrains HTA BT

4017 - Câble HTA CIS-CPI

Fiche mise à jour le 17/10/2024



Site AFPPENN

Site Client

8 750 €

	Objectifs : A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de s'assurer de la compatibilité d'un accessoire avec les câbles présents sur le chantier, de confectionner l'ensemble des accessoires d'extrémité et de raccordement sur des câbles HTA à isolation synthétique, d'utiliser l'outillage et le matériel appropriés. Le stagiaire sera capable de mettre en œuvre les matériels de raccordement sur différents types de câbles isolés au papier imprégné.	 7 jour(s) , 49 heures Agents des ELD et des entreprises sous-traitantes intervenant sur les réseaux souterrains HTA. . Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.
	Apports théoriques : Phénomènes électriques dans les câbles HTA. Caractéristiques technologiques et réglementaires des câbles. Technologie des câbles HTA à isolation synthétique et papier imprégné. Technologie des raccordements (poinçonnage et serrage mécanique). Technologie des accessoires d'extrémité, de jonction et de dérivation.	
	Apports pratiques : Présentation et prise en main de l'outillage réglable agréé. Confection d'une extrémité unipolaire. Préparation de câbles CIS. Confection d'un connecteur séparable. Confection d'une jonction unipolaire rubanée. Confection d'une jonction préfabriquée sur des câbles CIS. Confection d'une dérivation. Confection d'un bout perdu sur les câbles CIS. Confection d'une jonction mixte CPI – CIS (Rubanée et Préfabriquée). Confection d'une dérivation CPI. Confection d'un bout perdu CPI.	
	Pré-requis : Avoir des notions de base en électricité (niveau CAP, BEP). Le client devra fournir le câble CPI et les accessoires CPI.	
	Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis : Une évaluation est réalisée lors des mises en situation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation des thèmes pratiques. Bilan de la formation : Une séance de synthèse est organisée en fin de stage. A l'issue du stage, une attestation de participation au stage sera adressée à l'employeur.	
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte.	



Câbles réseaux souterrains HTA BT

4019 - Maintien du professionnalisme câble HTA à isolation synthétique

Fiche mise à jour le 10/09/2025



Site AFPPENN

815 €

Site Client

2 500 €



Objectifs : A l'issue de la formation, le stagiaire aura maintenu et renforcé ses compétences lors des mises en situation et de vérifier ses propres écarts par rapport aux règles constructives notamment en : s'assurant de la compatibilité d'un accessoire avec les câbles présents sur le chantier, confectionnant l'ensemble des accessoires d'extrémité et de raccordement sur tout câbles HTA à isolation synthétique, utilisant l'outillage et le matériel appropriés.



Apports théoriques : Phénomènes électriques dans les câbles HTA. Caractéristiques technologiques et réglementaires des câbles. Technologie des câbles HTA à isolation synthétique. Technologie des raccordements (poinçonnage si nécessaire, et serrage mécanique). Technologie des accessoires d'extrémité, de jonction et de dérivation.



Apports pratiques : Confection d'une extrémité unipolaire ou Confection d'un connecteur séparable. Selon le cas : Confection d'une jonction unipolaire rubanée. Confection d'une jonction préfabriquée.
La certification COFRAC, qui permet d'obtenir cette qualification, peut se dérouler sur demande immédiatement après ce stage.



Pré-requis : Être habilité H1 minimum sur la confection des accessoires HTA sur câbles CIS.



Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis :
Une évaluation est réalisée lors des mises en situation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation des thèmes pratiques.
Bilan de la formation :
Une séance de synthèse est organisée en fin de stage.
A l'issue du stage, une attestation de participation au stage sera adressée à l'employeur.



Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte.
Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.



2 jour(s) , 14 heures



Agents des ELD et des entreprises sous traitantes intervenant sur les réseaux souterrains HTA.



Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.

Câbles réseaux souterrains HTA BT

4021 - Montage des accessoires souterrains BT sur câbles BT CIS

Fiche mise à jour le 10/09/2025



Site AFPPENN

859 €

Site Client

2 500 €



Objectifs : A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de réaliser des accessoires pour câbles électriques à isolation synthétique en conformité avec les modes opératoires et les procédures qualité spécifiées par les fabricants, sur des réseaux souterrains Basse Tension du domaine BT.



Apports théoriques : Connaître les phénomènes électriques de base et technologie : des câbles BT à isolation synthétique, des outils de préparation des câbles et de sertissage, des matériels et accessoires de connexion.



Apports pratiques : Savoir réaliser en conformité avec les modes opératoires des notices techniques de montage des fabricants : la jonction de deux câbles BT à isolation synthétique (JNC), une dérivation, avec un câble BT à isolation synthétique, sur un câble existant BT à isolation synthétique (DDI-DDC-JNI).
La certification COFRAC, qui permet d'obtenir cette qualification, peut se dérouler sur demande immédiatement après ce stage.



Pré-requis : Connaître les notions fondamentales de l'électrotechnique indispensable à l'exercice de leur métier (tensions, intensités, résistance, puissances ...), - Être capable de lire, de comprendre et de mettre en application les notices de préparation de câbles, de réalisation d'accessoires et de réglage de l'outillage écrites en français, - Être habilité a minima B1 conformément à la réglementation du recueil UTE C 18-510-1.



Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis :
Une évaluation est réalisée lors des mises en situation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation des thèmes pratiques.
Bilan de la formation :
Une séance de synthèse est organisée en fin de stage.
A l'issue du stage, une attestation de participation au stage sera adressée à l'employeur.



Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte.
Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.



2 jour(s) , 14 heures



Toute personne amenée à mettre en œuvre des accessoires souterrains pour câbles à isolation synthétique sur des réseaux électriques souterrains Basse Tension.



Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.



Câbles réseaux souterrains HTA BT

4022 - Maintien du professionnalisme en confection d'accessoires BT CIS

Fiche mise à jour le 10/09/2025



Site AFPPENN

537 €

Site Client

1 250 €

	Objectifs : A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de maintenir et de renforcer ses compétences de l'opération lors du montage des accessoires BT en câbles à isolation synthétique.	 1 jour(s) , 7 heures Tout opérateur BT réalisant des accessoires souterrain en câbles à isolation synthétique. Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.
	Apports théoriques : Caractéristiques technologiques et réglementaires des câbles. Technologie des câbles BT à isolation synthétique (CIS). Technologie des raccordements (poinçonnage et serrage mécanique). Technologie des accessoires d'extrémité, de jonction et de dérivation.	
	Apports pratiques : Confection d'une tête de câble CIS 150 ² et 35 ² . Confection d'une dérivation CIS-CIS coulée ou injectée. La certification COFRAC, qui permet d'obtenir cette qualification, peut se dérouler sur demande immédiatement après ce stage.	
	Pré-requis : Être habilité B1 à minima sur le type d'ouvrage SOU CIS, - Présentation du titre d'habilitation en début de stage, - Connaître les notions fondamentales de l'électrotechnique indispensable à l'exercice de leur métier (tensions, intensités, résistance, puissances ...), - Être capable de lire, de comprendre et de mettre en application les notices de préparation de câbles, de réalisation d'accessoires et de réglage de l'outillage écrites en français, - Être habilité a minima B1 conformément à la réglementation du recueil UTE C 18-510-1.	
	Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis : Une évaluation est réalisée lors des mises en situation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation des thèmes pratiques. Bilan de la formation : Une séance de synthèse est organisée en fin de stage. A l'issue du stage, une attestation de participation au stage sera adressée à l'employeur.	
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.	



Eclairage public

3550 - Projet et études d'installations d'éclairage public

Fiche mise à jour le 10/09/2025



Site AFPPENN

1 495 €

Site Client

	Objectifs : A l'issue de la formation le stagiaire aura acquis les compétences nécessaires à l'analyse d'un projet en éclairage public, comme dans formuler les besoins.	
	Apports théoriques : Les acteurs sur le marché de l'éclairage. Le rôle de chaque acteur. L'histoire de l'éclairage. La photométrie, les unités et grandeur en éclairage. La vision, la lumière artificielle, la lumière naturelle. Les sources en éclairage (incandescence, halogène, tube fluorescent, vapeur de mercure, sodium, iodures métalliques, induction, les Leds, ...). L'appareillage électrique, technologie LED. Les principes d'un projet en éclairage public. Le matériel en éclairage public. Les normes C 17-200, C 17-202, C 17-205, C 17-210. La norme EN 13201, EN 40. Le guide Promotelec « Installation électrique dans les espaces extérieurs ». La maintenance en éclairage public C17-260. Connaissance dans l'élaboration de la gestion d'un réseau d'éclairage public. Principe du plan lumière et du schéma directeur d'aménagement lumière. Logiciel pour l'étude photométrique (DIALUX).	5 jour(s) , 35 heures
	Apports pratiques : Visite nocturne pour étudier un site illuminé.	
	Pré-requis : Connaissance en électrotechnique niveau CAP, BEP, dans le domaine de l'éclairage, du matériel et de son application, du recueil UTE C18-510-1 et C 17-200.	Agents des ELD chargés du suivi des projets en éclairage public (contremaître, technicien d'études, chargé d'affaires, ingénieur d'affaires).
	Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis : Une évaluation est réalisée au cours du stage avec une mise en situation comprenant la réalisation d'un projet. Visite sur site comprenant un état des lieux, analyse et bilan d'un éclairage sécuritaire et mise en valeur existants. Bilan de la formation : Une séance de synthèse est organisée en fin de stage. A l'issue du stage, une attestation de participation au stage sera adressée à l'employeur.	
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.	Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.



Eclairage public

3551 - Projet et études d'installations d'éclairage public Niveau confirmé

Fiche mise à jour le 10/09/2025



Site AFPPENN

1 495 €

Site Client



Objectifs : A l'issue de la formation le stagiaire aura acquis les compétences nécessaires à la réalisation d'un projet en éclairage extérieur (éclairage public, illumination, gestion et efficacité énergétique), formuler les besoins par le diagnostic et le suivi du projet lors de sa mise en œuvre.



Apports théoriques : Projet d'éclairage : application à l'éclairage des voies de circulation, des installations sportives, des grands espaces, aux espaces piétonniers, éclairage par projecteurs et par luminaires, les sources de lumière, le projet de mise en valeur, essais et réglages des projecteurs d'illumination. Les réseaux d'alimentation en éclairage public : nouvelles normes et règlements en éclairage extérieur, présentation de matériel d'éclairage (sources, luminaires, projecteurs, ...). Le diagnostic en éclairage public. Les nouvelles technologies. Eco-efficacité énergétique en éclairage extérieur - les nuisances dues à la lumière. Les dispositifs pour économiser l'énergie. La maintenance en éclairage public. Connaissance dans l'élaboration de la gestion d'un réseau d'éclairage public. Le schéma directeur d'aménagement lumière. Les programmes de calculs (Dialux, Relux).



Apports pratiques : Visite nocturne pour étudier un site illuminé.



Pré-requis : Avoir suivi le stage « 3550 - projets et études d'installation d'éclairage public ».



Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis :
Des évaluations formatives seront réalisées au cours du stage, avec une visite sur site permettant l'analyse de projet réalisé. Une séance d'essais et de réglages de projecteurs pourra être programmée.
Bilan de la formation :
Une séance de synthèse est organisée en fin de stage.
A l'issue du stage, une attestation de participation au stage sera adressée à l'employeur.



Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte.
Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.



5 jour(s) , 35 heures



Agents en charge des suivis de projets en éclairage extérieur (contremaître, Technicien d'études, chargé d'affaires, ingénieur d'affaires).



Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.



Eclairage public

3560 - Entretien, mise en conformité et dépannage réseau EP

Fiche mise à jour le 10/07/2025



Site AFPPENN

1 495 €

Site Client



Objectifs : A l'issue de la formation le stagiaire aura acquis les compétences nécessaires pour le dépannage, l'entretien et la mise en conformité des réseaux d'éclairage public.



Apports théoriques : Réglementation : Les Normes NFC17- 200, 17-202, 17-210, EN 13201. La protection des personnes et des biens. Les règles d'installations. Technologie : Histoire de la lumière. Le vocabulaire de l'éclairage. Notions de photométrie. Les sources. L'appareillage électrique. Les luminaires. Les supports. Les protections. La maintenance.



Apports pratiques : Equipement de platine, d'armoire EP. Intervention en pied de candélabre. Mise en conformité et mise en service d'une installation. Dépannage sur différents types d'installations. Coordination des protections.



Pré-requis : Connaissances des réseaux de distribution publique. Être habilité à minima B1, B1V. Ce stage ne permet pas la délivrance d'une quelconque habilitation.



Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis :
Une évaluation est réalisée en continu au cours du stage pour permettre de vérifier l'atteinte des objectifs.
Bilan de la formation :
Une séance de synthèse est organisée en fin de stage.
A l'issue du stage, une attestation de suivi de stage est adressée à l'employeur.



Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte.
Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.



5 jour(s) , 35 heures



Tout personnel intervenant sur les réseaux d'éclairage public.



Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.



Développement professionnel

5016 - Agent de maîtrise

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPPENN

2 920 €

Site Client

	Objectifs : Permettre à l'agent de maîtrise, ou faisant fonction d'agent de maîtrise, d'acquérir des capacités dans les domaines suivants : - Organisation, préparation management. - Prévention sécurité. - Conception et accès aux ouvrages électriques, - Réglementation en vigueur.	
	Apports théoriques : Organisation de la distribution d'électricité. Travaux hors tension : consignation BT et HTA souterrain, pré-identification, identification. Norme FD C 18-510. La conduite des réseaux HTA. Les Terres : principes de conception, mesures, couplage, montée en potentiel des masses. Travaux sous tension BT : réglementation chapitre 5 de la norme FD C 18-510 (recueil des CET, FT, liaison parallèle), recommandation unique du Comité des TST BT. Travaux en hauteur : réglementation, ascension, utilisation tirvit, luggal, sauvetage d'une victime. Les moyens de réalimentation de la clientèle. Textes normatifs / ouvrages électriques.	10 jour(s) , 70 heures
	Apports pratiques : Préparation et réalisation des travaux, conformément à la réglementation. Mesures de terre. Visite technique.	
	Pré-requis : Avoir des notions de base en électricité. Avoir pratiqué des travaux sur les réseaux HTA et BT. Avoir réalisé les exercices théoriques en amont de la participation au stage.	Agents des ELD venant d'accéder à la maîtrise ou faisant fonction d'agent de maîtrise.
	Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis : Une évaluation est réalisée en continu au cours du stage pour permettre de vérifier l'atteinte des objectifs. Bilan de la formation : Une séance de synthèse est organisée en fin de stage. A l'issue du stage, une attestation de suivi de stage est adressée à l'employeur.	
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.	Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.



Développement professionnel

5200 - Jeunes cadres – Jeunes techniciens

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPPENN

2 920 €

Site Client



Objectifs : Permettre à un manager d'acquérir les connaissances techniques, technologiques et réglementaires, afin d'aborder de manière concrète la gestion des réseaux de distribution électrique. Nota : Ce stage comprend l'information encadrement TST (recommandation unique du comité des travaux sous tension), mais ne permet pas l'habilitation aux travaux sous tension BT.



Apports théoriques : Réglementation : La norme FD C 18-510 - l'arrêté technique - C14-100 - C11-201 - C13-100. Technologie : Les matériels de réseaux souterrains, aériens, haute et basse tension.



Apports pratiques : Initiation aux travaux en hauteur (Réglementation). Consignation sur réseaux HTA et BT. Démonstration avec participation des stagiaires : de la réalisation d'une ligne en câble torsadé, de la mise en œuvre d'accessoires de raccordement pour câbles souterrains haute et basse tension. Interventions sur différents types de poste HTA / BT.



Pré-requis : Niveau BTS, DUT ou Jeune Ingénieur.



Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis :
Une évaluation est réalisée en continu au cours du stage pour permettre de vérifier l'atteinte des objectifs.
Bilan de la formation :
Une séance de synthèse est organisée en fin de stage.
A l'issue du stage, une attestation de suivi de stage est adressée à l'employeur.



Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte.
Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.



10 jour(s) , 70 heures



Tout nouvel embauché assurant un rôle de manager, au sein d'une ELD, des collectivités territoriales et des entreprises de réseau de construction électrique.



Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.

0001 - Les clés du cadre social et réglementaire des IEG

Fiche mise à jour le 06/01/2025



Site AFPPENN

699 €

Site Client

sur devis

	Objectifs : Permettre aux RH / Directeurs/ Managers des entreprises des IEG de développer ou acquérir des compétences en droit social /réglementation RH / formation conformément au corpus réglementaire des IEG (Statut, PERS, accord de branche).	 2 jour(s) , 14 heures  RH / Directeurs/Managers  Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.
	Apports théoriques : Les différents textes du corpus réglementaire : Les grandes thématiques sociaux / RH dans la branche des IEG. 1) Vie du contrat de travail : Embauche, stage statutaire, rupture de la relation de travail, primes de sujétion, retraite (dont services actifs et CEJR), entretiens divers, ANE, CET, congés divers. 2) Durée du travail : Temps de travail effectif, heures supplémentaires, télétravail, astreintes. 3) Droits familiaux : Congés divers, dispositifs financiers. 4) Dialogue social : Election du CSE, Rôle et mission du CSE et de ses membres, négociation des accords collectifs. 5) Protection sociale : Médecine conseil/travail, mutuelle, prévoyance obligatoire, gestion des accidents du travail. 6) Prévention des risques professionnels : Evaluation des risques et prévention des risques professionnels. 7) Formation professionnelle continue : Les acteurs de la formation, les dispositifs de formation, ingénierie financière. 8) Les accords de branche des IEG.	
	Apports pratiques : Mises en situation /témoignages de RH dans les IEG.	
	Pré-requis : Avoir les bases de droit commun relatives aux règles juridiques droit social / RH. Appartenir à une entreprise des IEG.	
	Modalités d'évaluation : - QCM à la fin de chaque grande thématique - Evaluation finale - Analyse de mise en situation	
	Méthodes mobilisées : Le formateur est un expert du domaine social / et de la réglementation RH des IEG et a plusieurs années d'expérience de formation pour adulte en entreprise. Bilan de formation.	

0002 - Le pouvoir disciplinaire dans les IEG

Fiche mise à jour le 28/01/2026



Site AFPPENN

524 €

Site Client

	Objectifs : Permettre aux RH / Directeurs/ Managers des entreprises des IEG d'exercer le pouvoir disciplinaire dans leurs entreprises dans le respect du cadre légal et statutaire des IEG, en respectant et sécurisant les procédures disciplinaires. À l'issue de la formation, les participants seront capables de : • Identifier le champ d'application du pouvoir disciplinaire dans les IEG • Qualifier juridiquement un fait fautif • Choisir une sanction adaptée et proportionnée • Mettre en œuvre une procédure disciplinaire conforme aux règles applicables • Identifier et appliquer les règles propres aux salariés protégés • Sécuriser la décision disciplinaire et anticiper les voies de recours	
	Apports théoriques : TITRE 1 – LE POUVOIR DISCIPLINAIRE Chapitre 1 : Champ d'application du pouvoir disciplinaire Chapitre 2 : Appréciation et sanction des agissements fautifs par l'autorité compétente TITRE 2 – LA PROCÉDURE DISCIPLINAIRE Chapitre 1 : Point de départ de la procédure et prescription des délais Chapitre 2 : Entretien préalable et décision de l'autorité compétente Chapitre 3 : Consultation du conseil de discipline Chapitre 4 : Composition de la commission spéciale de discipline et déroulement de la séance Chapitre 5 : Entretien préalable – 2e phase et notification de la sanction Chapitre 6 : Voies de recours TITRE 3 – LES SALARIÉS PROTÉGÉS	 1.5 jour(s) , 10h30 heures  RH / Directeurs/Managers
	Apports pratiques : • Mises en situation • Témoignages de RH dans les IEG	
	Pré-requis : Cette formation est accessible à toute personne amenée à intervenir dans l'exercice du pouvoir disciplinaire au sein des IEG. Prérequis recommandés : • Connaître l'organisation générale de l'entreprise et son environnement social • Avoir une première expérience en management ou en ressources humaines ou en relations sociales • Disposer de notions de base en droit du travail Aucun prérequis juridique approfondi n'est exigé. Les notions nécessaires au suivi de la formation seront rappelées au cours des apports théoriques. Appartenir à une entreprise des IEG.	 Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.
	Modalités d'évaluation : • QCM à la fin de chaque grande thématique • Evaluation finale • Analyse de mise en situation	
	Méthodes mobilisées : Le formateur est un expert du domaine social / et de la réglementation RH des IEG et a plusieurs années d'expérience de formation pour adulte en entreprise.	



0003 - La paie dans les IEG

Fiche mise à jour le 10/07/2026



Site AFPPENN

350 €

Site Client

	Objectifs : Permettre aux RH / Responsable paie de mieux appréhender la paie des IEG. Mieux appréhender les spécificités réglementaires et opérationnelles de la paie dans les Industries Électriques et Gazières (IEG) afin de sécuriser leurs pratiques et fiabiliser le traitement des rémunérations.
	Apports théoriques : Panorama de la branche des IEG et de son cadre réglementaire • Les composantes de la rémunération (Salaire, Primes, avantages) • Les cotisations sociales et contributions spécifiques aux IEG • Les particularités déclaratives et obligations légales.
	Apports pratiques : Etudes de cas concrets issus d'entreprises des IEG. Partage d'expériences et échanges entre participants.
	Pré-requis : Avoir la responsabilité ou contribuer à la gestion de la paie dans une entreprise relevant des IEG.
	Modalités d'évaluation : Questionnaire de satisfaction à chaud. Évaluation des acquis : - Questionnaires interactifs (QCM)
	Méthodes mobilisées : Intervention d'un formateur expert en paie et en environnement IEG, avec retours d'expérience terrain.



1 jour(s) , 7 heures



RH /Responsable Paie



Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.